

La revue catholique des idées et des faits

UT SINI UNUM!

vendredis 15 & 22 août 1924

Sommaire :

Un mauvais tacticien :

l'erreur de M. Auguste Mélot

Le point de vue de Londres

Il y a dix ans

Un ministre s'en va

La dictature

Économie nouvelle

et réorganisation corporative

Abbé R. G. van den Hout

Hilaire Belloc

Comte Perovsky

Firmin van den Bosch

Comte R. de Briey

Fernand Deschamps

Les idées et les faits : Chronique des idées : Les fêtes mariales à Hal, J. Schyrgens. — Suisse. — Indes anglaises. — Irlande. — États-Unis.

La Semaine

☞ *L'accord de Londres est fait. Le plan Dawes est accepté et sera — espérons-le — exécuté. Le danger de la situation est clairement exposé par M. Belloc dans l'article que nous publions aujourd'hui. Et la question de la sécurité reste ouverte...*

☞ *Grandes manifestations mariales à Anvers et à Hal. Notre chère Belgique est un des coins du monde les mieux préservés encore, et où la déchristianisation a fait le moins de ravages. Constatation conso-*

lante en un temps où une nouvelle persécution religieuse s'annonce chez nos voisins du sud.

☞ *Controverse au sujet de la tactique à suivre par le parti catholique lors des prochaines élections. Il faut s'affirmer nettement catholiques, faire appel à tous les catholiques, proposer un programme très souple, ne s'allier électoralement avec personne. Il faut laisser libre ce qui est libre pour considérer surtout l'enjeu suprême de toute élection chez nous : la défense des intérêts religieux surtout sur le terrain scolaire, clef de la situation.*

Bruxelles : 81, rue de l'Abbaye.

(Tél. : 451,70 ; Compte chèque-postal : 48.916)

Bruxelles

CHOCOLAT

D
U
C

CHOCOLAT



DUC ANVERS

LA
GRANDE
MARQUE
BELGE

Action catholique

79, Chaussée de Haecht, 79, Bruxelles

*Se recommande spécialement pour l'édition de tout ouvrage
Religieux, Philosophique, Scientifique, etc.*

PARQUETERIE

DE LUXE ET ORDINAIRE

SYSTÈMES HYDROFUGES

sur Carreaux spéciaux et sur Béton

PARQUETS MASSIFS sur Gitages

PARQUETS TAPIS

Téléph. : 32194

USINE A VAPEUR

BUREAUX et ATELIERS : 9, Rue Saint-Hubert, 9
Rond Point de l'Avenue de Tervuoren (Cinquanteenaire)

QUI
S'HABILLE BIEN

S'HABILLE CHEZ

Franç. Vanderlinden

17, rue des Cultes, 17

BRUXELLES

G. VERAART

DÉCORATION

PEINTURE DE BATIMENTS

25, PLACE VAN MEYEL ETTERBEEK
BRUXELLES

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE DÉCORATION INTÉRIEURE

LIBRAIRIE SAINT-LUC
MON LIELENS

R. VAN ESPEN-DUFLOT SUCC.

26; rue de la Montagne, 26; BRUXELLES

MISSALE ROMANUM — BREVIARIUM ROMANUM

LIVRES LITURGIQUES — ASCETISME

Grand choix de livres de prières et de chapelets

IMAGERIE RELIGIEUSE — CACHETS DE 1^{re} COMMUNION

Typographie - Lithographie - Reliures

CARRELAGES

J. SWARTENBROECKX

6, Avenue de la Porte de Hal, 6

BRUXELLES

REVETEMENTS

Téléphone B 15911



Horlogerie Centrale
MAISON FONDÉE EN 1894
3, rue de Flandre, BRUXELLES
♦♦♦
MONTRES, PENDULES EN MARBRE
: : ET CUIVRE, RÉVEILS : :
Grand choix de régulateurs
à carillon « Westminster »
Atelier spécial pour réparations.
Travail soigné et garanti.

Banque de l'Arrondissement d'Anvers

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL : Longue rue Neuve, 107-111, ANVERS

Succursale : Rue Théophile Roucourt, 2, Berchem-lez-Anvers

Comptes chèques. — Ouvertures de crédit. — Comptes à terme.
— Comptes de quinzaine. — Caisse d'épargne. — Location de
coffres-forts, etc., etc.

LE GLOBE. A. DE STAERCKE, 3, Avenue Louise, Bruxelles

VOYAGES DE NOCES, PARTICULIERS ET POUR GROUPES. — Organisation à forfait de 1^{er} ordre

: : AUTOS ET AUTOS CARS-SALONS : :

— CARROSSERIE UNIQUE —

pour mariages — cérémonies — excursions

HOTELS A LOURDES. — Retenez-les en nos
bureaux aux tarifs même des hôtels par le
GLOBE TICKET HOTEL : : : :

A LA
VIERGE NOIRE
Bruxelles

Coin des rues Ste-Catherine et de la Vierge Noire

CHOIX INCOMPARABLE
DE

Vêtements pour Hommes et Enfants

COUPE IRREPROCHABLE

PRIX MODÉRÉS

Rayon spécial de Vêtements sur mesure

VÊTEMENTS DE TRAVAIL, COLLÈGES, PENSIONS,
ADMINISTRATIONS

LIVRÉES

Succursales à ANVERS, TOURNAI et CHARLEROI

Grand Cremant
du Château des Cheminières

Médailles d'Or, Grands Prix, etc. aux Expositions

Provenant des cépages sélectionnés des meilleurs crus
de Champagne cultivés dans le vignoble des Cheminières

Nouveau Prix-Courant

par suite de la baisse des Prix

La bouteille champenoise de 80 centilitres :

12 Bouteilles. . fr. fr. 82,75 rendu Jeumont

24 Demi-Bouteilles fr. fr. 98,60 » »

Caisse d'essai - 4 Bouteilles fr. fr. 27,75 » »

emballage compris.

(Demi-doux, demi-sec, Dry et Brut)

Seuls les simples droits de régie (0,14 fr. par bouteille), les frais de
port, de douane, taxe de transmission belge sont à la charge du client.

S'adresser à M. Félix DOCHAIN, 245, Chaussée de Gilly,
à Couillet (Belgique);
soit à M. DOCHAIN-DEFER, Élysée Building, 56, Rue du
Faubourg St-Honoré, Paris;
ou 4, Rue d'Aguesseau, Paris.

DAMES DE MARIE

Chaussée de Haecht, 66-76, Bruxelles

Humanités Gréco-Latines

ÉCOLE NORMALE MOYENNE ARCHIEPISCOPALE
pour la formation de Régentes. — Diplôme légal
Les inscriptions se prennent à l'École normale moyenne
avant le 15 août. — Pour les cours préparatoires
jusque fin septembre.

INTERNAT ET EXTERNAT

ENGHIEN

COLLÈGE SAINT AUGUSTIN

HUMANITÉS GRÉCO-LATINES
- HUMANITÉS MODERNES -
SECTION PRÉPARATOIRE

Prix de la pension : 1800 francs
GRAND AIR — PLAINE DE SPORT

LE PORTE PLUME A RESERVOIR

"SWAN"

INDISPENSABLE A CELUI
QUI ÉCRIT FRÉQUEMMENT

CHAQUE "SWAN" EST GARANTI
EN VENTE PARTOUT

Fabricants : MABIE TODD & Co Ltd (Belgium) Société Anonyme
8-10, rue Neuve, Bruxelles

COMPTOIR
D'OPTIQUE



FONDÉE
EN 1885

MAISON BLAISE

FONDÉE
EN 1885

46 RUE DE LA PAIX 46
IXELLES-BRUXELLES

JUMELLES, BAROMÈTRES, LORNETTES EN OR, ARGENT ET ÉCAILLE
INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Outillage perfectionné pour le montage des Verres
LUNETTERIE FRANÇAISE ET AMÉRICAINE
EXÉCUTION RAPIDE ET SOIGNÉE DES ORDONNANCES DE MM. LES OCULISTES

MÊME MAISON EN FACE AU 49
HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

Brasserie Léopold

Société Anonyme



LÉOPOLD



Rue Vautier-Bruxelles



302,69 & 302,75



Brapold, Bruxelles



Bruxelles, Q.-L.



17117.

Nos déclarations au fise des matières premières employées

1913	760.115 kilogs
1914/18	■ Période de guerre, affaires quasi nulles, pas de fournitures aux boches.
1919	371.750 kilogs
1920	767.025 kilogs
1921	1.109.450 kilogs
1922	1.635.930 kilogs
1923	2.226.030 kilogs

Chiffres éloquentes } dus à nos Bières de } Qualité fine
Accroissement considérable } Forte densité

MALTS FINS HOUBLONS FINS

Toute cette augmentation est due à une très forte demande de :

NOS BIÈRES FINES

LIBERATOR LEOPOLD
(Munich) Densité 6°2

STOUT LEOPOLD
Densité 7°5

BOCK LEOPOLD
(Pâle) Densité 5°2

La concurrence par la qualité

Un mauvais tacticien : l'erreur de M. Auguste Mélot

Un article de M. Mélot, l'ancien député de Namur, dans le jeune organe de la Jeunesse Nouvelle « *Pour l'Autorité* », a fait grand bruit ces jours-ci dans la presse.

Comment aller à la bataille électorale de Mai prochain ? M. Mélot répond : il faut mener la lutte en s'entendant avec les libéraux — sans pour cela faire des listes communes — et en combattant, d'une part, les socialistes, d'autre part les flamingants séparatistes que le parti catholique devrait résolument exclure de son sein. Après les élections, il est probable que catholiques et libéraux pourront s'unir à la Chambre pour continuer à soutenir un gouvernement national.

* * *

M. Mélot nous paraît faire erreur, et voici pourquoi.

Le plus important fait politique belge, est le parti catholique. Ce n'est certes pas un parti confessionnel, c'est entendu, mais le ciment qui tient ensemble ses différentes parties, c'est incontestablement l'idée religieuse. Que ce soit la foi catholique, apostolique et romaine — et c'est le cas pour la presque unanimité de ceux qui votent pour le parti catholique — ou que ce soit la préoccupation d'assurer au pays la paix religieuse, comme c'est le cas des quelques électeurs « catholiques » non croyants, il est évident que la principale préoccupation du parti est une préoccupation religieuse. D'autre part, le parti catholique est le seul parti politique belge qui puisse prétendre à reformer une majorité à lui tout seul. Rejeter des électeurs parce que, quoique catholiques, ils ont certaines opinions sur le statut intérieur de la Belgique, serait rendre impossible la reconstitution de cette majorité, et renforcer les partis de gauche dans la mesure même où on affaiblirait la droite.

A dessein nous avons écrit : *des électeurs*. La question, en effet, est là. Que s'il s'agissait, pour garder ces électeurs, de mettre au programme commun du parti catholique des revendications dont l'immense majorité du parti ne voudrait pas, le problème serait autre. Mais qui parle de cela ? Il n'est nullement question de mettre au programme du parti les idées des catholiques que M. Mélot voudrait excommunier, bien au contraire, en tant que revendications concrètes, ces idées en sont toriellement exclues.

M. Mélot part du mauvais pied. Il n'importe pas de savoir ce que pense telle catégorie d'électeurs catholiques sur telle question. Non. Il faut grouper le plus possible de catholiques sur un programme que tous peuvent momentanément accepter sans rien renier de leurs convictions intimes, de manière à sauvegarder les intérêts religieux du pays, et surtout l'âme de nos enfants — qui reste menacée toujours — et à assurer le triomphe d'un programme politique complet, inspiré de

l'idéal chrétien et de nos meilleures traditions nationales, et pour la réalisation pratique duquel aucun concours de gauche ne sera jamais repoussé.

* * *

M. Mélot a pris le problème par le bout où il ne fallait pas le prendre. Ce qu'il faut se demander à la veille des élections ce n'est pas : avec qui marcher ? Mais : quel programme proposer aux catholiques belges en tenant compte de la situation actuelle du parti, et en restant dans la ligne de son histoire ?

Il faut dire aux catholiques : si vous ne restez pas unis malgré toutes vos divisions sur des questions secondaires, vous risquez, au point de vue religieux, une persécution, et au point de vue social, une coûteuse expérience collectiviste. Maintenez donc comme premier point de votre programme la question scolaire, la clef de l'avenir du pays. L'école neutre, l'école laïque c'est la déchristianisation certaine et rapide. La France est ce qu'elle est, un vrai pays de mission, parce que l'école laïque a tué la foi dans des millions et des millions d'âmes.

Au point de vue national, l'irritante question des langues oppose des fractions importantes du parti. Ne faisons pas de théories inutiles. Pas d'extrémisme, ni d'un côté ni de l'autre. Laissons libres les conceptions spéculatives sur le statut intérieur qui convient le mieux à la Belgique et tâchons de faire œuvre de conciliation et de paix en mettant au programme du parti tels points concrets destinés à remettre partout et toujours en parfaite égalité Flamands et Wallons, la langue flamande et la langue française.

En cette matière, le gros effort à faire, c'est de donner aux Flamands la conviction qu'ils sont aussi estimés que les non-Flamands, et alors la Flandre rejettera bien vite elle-même tous les éléments extrémistes qui la troublent et que l'aigreur de beaucoup de Flamands — excellents Belges d'ailleurs — encourage souvent peut-être inconsciemment.

Au point de vue social, opposons nettement la conception sociale catholique à la conception manchesterienne des libéraux et à la conception matérialiste et collectiviste des socialistes.

Menons la lutte électorale surtout sur les questions de principes sans trop préciser les points concrets où les différentes fractions de l'armée catholique s'opposent. Puis, après la victoire, que nous soyons redevenus majorité, ou que seulement nous soyons restés le parti le plus nombreux à la Chambre ; quand, en toute hypothèse, notre nombre sera assez important pour empêcher une offensive anti-cléricale ou une persécution scolaire — la question scolaire est la clef de voûte de l'Église en Belgique, on ne saurait assez le répéter ! — telle fraction

du groupe parlementaire catholique pourra toujours s'entendre avec tel groupe de gauche pour obtenir telle ou telle réforme que le parti catholique n'a pas mis à son programme, pourvu que les intérêts supérieurs du parti restent saufs.

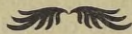
* * *

Et pour ce qui est de la politique générale du pays, du gouvernement, ce n'est qu'en restant au moins aussi nombreux que nous le sommes au Parlement que nous empêcherons les libéraux d'abuser de la situation. Que le front catholique soit brisé à la Chambre et ces Messieurs de la gauche libérale qui déjà trop souvent agissent comme s'ils avaient le dépôt du patriotisme et de la science politique, feraient monter de quelques degrés encore le thermomètre de leurs revendications.

Avec M. Mélot, nous pensons qu'une alliance gouvernementale avec les libéraux est en ce moment ce qu'il y a de moins mauvais pour la Belgique, mais la tactique qu'il préconise risque de changer pareille alliance en sujétion.

Quant aux socialistes, nos grands ennemis parce que les grands déchristianisateurs du pays, opposons-leur le plus nettement possible notre conception catholique du monde. Disons aux ouvriers chrétiens, que le socialisme belge, c'est le « *cujus Deus ventur est* », la matière but et fin de l'homme. Mais cela ne signifie pas que tel point concret de législation sociale, telle vue de politique étrangère, défendus par les socialistes ne soient pas plus raisonnables que les idées de certains catholiques sur ces mêmes questions. Et il peut se trouver des cas où très légitimement des députés catholiques se séparant un instant de leurs coréligionnaires, s'allient aux socialistes pour un vote précis sur un texte concret, pourvu toujours que restent saufs les intérêts supérieurs du parti et donc les intérêts de la Patrie, puisque l'histoire dira un jour que c'est le parti catholique belge, qui a empêché la déchristianisation de la Belgique !

Abbé R. G. VAN DEN HOUT.



Le point de vue de Londres

Voyageant continuellement à travers toute l'Europe Occidentale et les États-Unis, je ne puis m'empêcher de penser que les grandes lignes de la politique internationale sont en réalité fort simples, et que tout homme tant soit peu intelligent peut les découvrir. En tous cas je n'ai aucun doute quant à ce qu'on pense et à ce qu'on dit en privé, aujourd'hui, à Londres de la Conférence ; pour ce qui est des intentions, mes doutes sont moindres encore.

On peut résumer le tout en quelques mots. Les politiciens français, dont Herriot est le chef nominal, ont renoncé à la lutte qui met aux prises les intérêts de leur nation et ceux de la finance internationale. Ils ont capitulé devant cette dernière, qui aujourd'hui se considère complètement maîtresse de la situation. Il n'entre point dans les intentions des financiers internationaux de faire payer les Réparations par l'Allemagne.

Ils visent à se décharger d'une certaine quantité d'or sur le peuple allemand et à le soumettre, ce faisant, à une rente annuelle de près de 3.000.000 de livres sterling or, soit un peu moins de 15.000.000 de dollars. Mais pour ce, qui est de gros paiements réguliers aux Français et aux Belges dans l'avenir, ils n'ont pas la moindre intention de pousser les Allemands à les faire, ou même de le leur permettre. A quoi bon ? Quels avantages la Finance internationale trouvera-t-elle à ce que l'Allemagne paie les Réparations ? Tout au contraire, il est de son intérêt qu'aucune parcelle de la fortune allemande ne tombe entre les mains des paysans ruinés de France et de Belgique : ce qu'elle veut, c'est que, sous forme d'intérêts, la plus grande partie possible de cette fortune remplisse ses propres coffres-forts.

* * *

Il ne faut pas se méprendre sur la position de l'Angleterre en cette affaire. Dans tout cela la Finance internationale a agi tout à fait indépendamment des intérêts anglais. Le siège de son action est à Londres, parce qu'il existe depuis longtemps une alliance entre la Cité de Londres, en sa qualité de centre national de la plus grande puissance commerciale, et les financiers internationaux. De l'opinion anglaise, même des intérêts ultimes du peuple anglais, les grandes banques n'ont eu cure. Il est vrai que l'opinion dirigeante anglaise, c'est-à-dire : la volonté consciente des classes gouvernantes était ou est naturellement opposée au relèvement de la France. Elle était et reste naturellement opposée à la prédominance militaire française, comme elle l'était et l'est à ce que de la richesse allemande passe en France, sans donc servir au commerce anglais. En outre, dans le bas peuple, comme dans les classes gouvernantes, il y avait naturellement plus de sympathie pour la culture protestante de la Prusse, de Hambourg et du Nord que pour la culture catholique de la France et de la Belgique. Mais, d'autre part, les abominations perpétrées par les Allemands, bien qu'oubliées dans la classe aisée, ont fait sur la masse de la nation une impression très vive. Toute la propagande pro-allemande des cinq dernières années n'a pu détruire l'effet des meurtres que, sans cesse, les Allemands commettaient sur terre et sur mer, ni faire oublier que c'étaient eux qui s'étaient les premiers servis durant la guerre de gaz empoisonnés, etc. En outre, chez les gens cultivés comme chez les autres, il existe ce sentiment quelque peu gênant qu'après tout la restauration de la Prusse pourrait bien ne pas réussir (en quoi ils ont parfaitement raison, à mon avis) ; plus que cela, ils pressentent que le vrai danger consistera en une combinaison économique des Puissances du Continent contre la Grande-Bretagne — et ici encore, ils ont raison. C'est certainement le danger de l'avenir. Un des plus fins observateurs anglais m'a confié (et d'autres ne se sont pas fait faute de l'imprimer) que l'irritation allemande, suite des excitations françaises, était dans l'intérêt de l'Angleterre, le vrai danger consistant dans une alliance quasi inévitable des grands intérêts économiques français, belges et allemands. Celle-ci accélérerait ce déclin de la puissance économique britannique dont tous nous nous rendons compte et dont la menace nous alarme justement.

* * *

Mais les forces qui étaient en œuvre à la Conférence n'ont eu cure de tout cela. Ce n'était pas là un duel entre intérêts anglais et intérêts français, moins encore un duel entre parlementaires (lesquels ne comptent plus), mais bien entre les

banquiers internationaux et le peuple français. Ce dernier était « représenté » de façon déplorable par le groupement politique sans force, mais violemment radical et anti catholique, entre les mains duquel le Président actuel du Conseil des ministres français n'est qu'un pantin. La Finance internationale entreprit l'affaire à Londres — d'où le titre de « Conférence de Londres », — mais l'affaire se jouait à New-York autant qu'à Londres, et à Paris autant qu'à Londres et à New-York. Il n'y avait qu'un moyen de tenir tête à une puissance de cette espèce : puissance secrète, universelle, tenace et à politique parfaitement continue et combinée. Il fallait adopter une ligne d'action monarchique, dans le sens strict du mot. Je veux dire par là : il fallait se servir d'une volonté individuelle, représentant véritablement le pays qui prétendait aux réparations et opposée aux volontés des banquiers. M. Poincaré au pouvoir représentait une volonté de cette espèce. Il agissait conformément au sens aristotélicien du mot *monarque*, lequel n'a rien à voir ni avec une cour, ni avec des uniformes, ni avec des bals de cour, ni avec le principe d'hérédité, mais s'identifie avec la conception fondamentale d'un commandement unique.

Malheureusement, M. Poincaré appartient à cette vieille et stoïque génération qui croit véritablement — et pathétiquement — à ce qu'on appelait naguère les *principes libéraux* et même au caractère « représentatif » des hommes politiques. Il est essentiellement un républicain, dans le sens français de ce mot. (Il est vrai qu'à parler exactement, ces oligarchies parlementaires modernes sont aussi peu républicaines qu'une institution peut l'être.) M. Poincaré refusa en conséquence de s'immiscer dans le fonctionnement de la machine parlementaire. Résultat : son pays a essuyé une défaite décisive.

J'ai beaucoup de respect pour cette génération de *vieux républicains*, comme ils se dénomment eux-mêmes. J'ai connu beaucoup de leurs représentants les plus distingués. Je me suis assis aux pieds de Barthélemy-St-Hilaire. J'aime la vision qui hantait ces hommes, et pourtant je sais aujourd'hui que ce n'était qu'une vision. Mais ce qui m'étonne, c'est qu'en l'an 1924, ces hommes puissent encore sérieusement croire que les oligarchies parlementaires fonctionnent véritablement pour le bien du peuple ; ou que de telles assemblées puissent être le « miroir » d'une nation. Illusion qui me paraît aussi étrange et aussi périlleuse que, vers la fin du XVII^e siècle, la foi des Espagnols en la vitalité de leur système, alors que l'expérience d'une génération avait démontré que ce système était en complète décadence.

* * *

Quoi qu'il en soit, voilà qui est fait. Le droit de contraindre les Allemands à payer a été abandonné. Dans l'opinion générale londonienne les Français ont renoncé à toutes leurs chances d'obtenir jamais des réparations permanentes. C'est le prix qu'ils doivent payer pour les discordes religieuses, seule préoccupation de ce misérable petit groupement qui contrecarre l'action française dans toutes les branches. Ces gens-là aiment mieux remporter une victoire sur un couvent de femmes que restaurer leur pays en Europe.

Il est pourtant deux erreurs dans le calcul que le banquier international fait aujourd'hui avec confiance.

Premier point : trop de mépris pour l'opinion américaine moyenne.

Second point : trop de dédain pour l'indignation française.

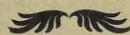
L'Amérique n'interviendra pas, il est vrai, dans les affaires d'Europe de façon directe, mais, en ce moment même, le poids moral de l'Amérique n'est pas négligeable. Or, l'opinion

américaine — l'opinion moyenne de l'Américain moyen — est fortement en faveur de la réalisation du rapport Dawes. Lorsque le jour viendra où les banquiers internationaux diront que l'Allemagne ne peut pas payer (ce qui arrivera dans trois ou quatre ans), ceux qui voudront la faire payer pourront sans difficulté faire appel à l'opinion américaine. Ils pourront alors dire aux Américains : « C'est votre propre projet, le projet Dawes, qu'on est en train de jeter par-dessus bord ». Et je crois que l'opinion américaine en demandera l'exécution complète. Les Français ont là un excellent atout, s'ils veulent le jouer en temps voulu.

Quant à l'effet qu'aura leur indignation, il ne peut certes être calculé. Il arrive aux Français d'être beaucoup trop dociles au cours de longues périodes de leur histoire ; puis tout d'un coup ils se mettent en fureur et renversent celui qui, d'après eux, les trahit. Il est très possible, lorsque les effets de la capitulation d'Herriot commenceront à se faire sentir en France (soit immédiatement, soit dans 3 ou 4 ans), qu'une explosion populaire détruise le système qui investit d'un pouvoir nominal des hommes comme Herriot, le système qui remet le gouvernement de la nation entre les mains d'un comité parlementaire et de ses maîtres financiers.

Quoi qu'il en soit, pour le moment la situation est, dans l'opinion de Londres, telle que je l'ai décrite. Les Français ont été battus ou plutôt ils se sont rendus de leur plein gré. Leurs adversaires ont triomphé. Ce n'est pas plus compliqué que cela.

HILAIRE BELLOC.



Il y a dix ans

(2 Août 1914)

Journée merveilleuse. Je débarque à la « Gare Nicolas » à St-Petersbourg, venant de ma propriété de Tambow. La mobilisation bat son plein. Nous avons croisé au cours du trajet un nombre incalculable de trains militaires : wagons peints en rouge avec cette inscription qui s'était gravée dans mon cerveau dès ma plus tendre enfance : « Quarante hommes, huit chevaux ».

Dans le train, personne ne sait rien de précis. L'opinion générale semole être que si on se bat contre quelqu'un, ce sera contre l'Autriche. N'est-ce pas elle qui a mis le feu aux poudres ?

A Moscou, où je passe quelques heures, je ne parviens à voir personne, sauf un directeur d'une compagnie d'assurance qui prophétise que même si guerre il y a, elle sera bien vite finie. Mais l'atmosphère générale me paraît terriblement lourde et les journaux ne contribuent guère à dissiper cette impression.

Je débarque donc à la « Gare Nicolas » et achète en sortant de wagon, un numéro du *Novoe Vremia*. Au premier coup d'œil, je ne découvre rien d'extraordinaire ! Mais en deuxième page je vois dans le résumé des nouvelles du jour (à la tête, il est vrai !), imprimés dans les mêmes caractères que le reste, ces quelques mots : « L'Allemagne a déclaré la guerre à la Russie ».

C'est donc l'Allemagne, ce n'est pas l'Autriche-Hongrie ? !

Je hèle un fiacre qui me mène à bride abattue, chez moi. (Ce « chez moi » contenait vingt-deux pièces, s'il vous plaît... *Quantum mutatus sum ab illo...*)

J'y trouve ma femme et ma fille, parties de Saltikovo (notre propriété), quelques jours auparavant. Cette dernière est fiancée — ou presque.

Le temps d'endosser mon uniforme de chambellan et de courir au

Palais d'Hiver, où — je viens de l'apprendre — doit être lu le manifeste impérial déclarant la guerre.

* * *

Les vastes salles du palais sont pleines d'une foule chamarrée et agitée. Je retrouve de nombreux amis. J'y retrouve aussi ma tante M^{lle} X..., qui n'était pas venue à la Cour depuis bien des années, mais qui s'est dérangée pour la circonstance. Son « chippe » (1) brille sur sa poitrine.

Le personnel de l'Ambassade de France arrive au grand complet. On lui fait une chaleureuse réception.

Service religieux. Le protodiacre lit d'une voix de stentor le manifeste relatif à la guerre. Puis l'Empereur s'avance et prononce quelques paroles. D'une voix qu'il voudrait — on le sent — rendre forte, mais qui reste plutôt blanche, il déclare qu'il ne conclura pas la paix tant qu'il restera un seul ennemi sur le territoire russe.

Cette phrase on la connaît. Elle a déjà servi à Alexandre I lors des guerres napoléoniennes.

On sait que le Grand-Duc Nicolas-Nicolaévitch est nommé généralissime. Aussi lui fait-on une ovation frénétique. Jamais de pareils hourras n'auront retenti dans ces murs ! Dominant la foule de sa taille gigantesque, le grand-duc en quelques paroles saccadées invite les assistants à rentrer chez eux pour se préparer à faire leur devoir.

La foule rutilante commence à s'écouler en bourdonnant, telle une ruche d'abeilles. Je saisis au vol :

— La comtesse Y... vient d'être pendue !

— Ah bah ! Et la raison ?

— Espionnage en faveur de l'Allemagne.

La comtesse Y. avait à St-Petersbourg un salon diplomatique. On y voyait figurer en bonne place un portrait de Guillaume II. Elle vit encore ; elle vit toujours. Elle a même publié — comme tout le monde — d'intéressants souvenirs.

Plus tard, les mauvaises langues se plaisaient à répéter le dialogue suivant qui aurait eu lieu entre cette même comtesse Y. et une baronne Z., très connue également dans la haute société pétersbourgeoise :

— On m'a raconté, comtesse, qu'on vous avait pendue, mais je ne l'ai pas cru.

— Et figurez-vous, baronne, qu'on m'a dit vous avoir vue tricher aux cartes ! Et je l'ai cru.

La baronne Z. avait en effet sous ce rapport une réputation nettement établie !

* * *

Pendant ce temps la Place Alexandre, devant le Palais d'Hiver, rengorge de monde. A chaque moment la foule augmente. Elle attend manifestement le souverain. Nicolas II et l'Impératrice finissent par se montrer, mais ne disent rien. Encore une occasion de perdue.

Car, en ces premières heures du cataclysme, on sentait bien des ennemis du tsarisme prêts à abandonner leurs rancunes et à tendre la main au pouvoir. Un grand vent de conciliation semblait souffler d'en bas. On ne demandait qu'à passer l'éponge. Mais on s'attendait à ce que quelque chose vint d'en haut : un écho, un geste. L'agression allemande avait fait ce miracle, tous les partis allaient rivaliser, à la Douma, de déclarations patriotiques. Tous les regards étaient fixés sur l'Empereur Nicolas. Qu'allait-il dire ? Qu'allait-il faire pour sceller cette réconciliation qui était dans l'air ?...

Comme toujours, l'infortuné souverain ne comprit pas. Et son apparition silencieuse au balcon, devant cette foule frémissante, quasi délirante, fut plus qu'un incident : ce fut un symbole.

* * *

Je rentre chez moi. Le fiancé de ma fille arrive. Les deux se mettent à genoux ; je les bénis, une icône en mains, selon l'antique coutume russe.

Officier du régiment des chevaliers-gardes, W. s'est consacré à l'aviation. Il va partir pour le front, suivant à quelque distance son régiment qui se dispose à entrer en campagne de suite.

* * *

Voilà la fatidique journée terminée. A présent les pensées m'accablent. *Alea jacta est*. Ce conflit terrible auquel j'avoue n'avoir pas

(1) Insigne en diamants des demoiselles d'honneur des impératrices.

cru, le voilà déclenché. Quelles seront ses dimensions ? Quel sera surtout le rôle de l'Angleterre ? Pour la France, nous en sommes certains — mais Albion ?

J'envoie à mon fils à la campagne un télégramme en trois mots : « L'Allemagne a déclaré la guerre ». Je n'ai pas ajouté à qui, pourquoi ? Je ne le sais pas trop moi-même. J'ai le sentiment de me trouver devant quelque chose d'inexorable, d'immense. Je vois le Sphinx de l'avenir se dresser devant moi de toute sa hauteur. Tout semble remis en question. Le sol manque sous les pieds. J'ai l'impression d'être au bord du plus formidable des abîmes. Pessimiste ? non pas précisément. Optimiste ? encore moins, certes...

Cependant que les dernières lueurs du jour meurent sur ce qui va être Petrograd sous peu et Leningrad dans neuf ans ; car la saison des adorables nuits blanches n'est plus. Ah ! si on pouvait percer pour un quart de seconde les ténèbres de l'avenir ? Patience...

Mais une chose est certaine : l'imagination la plus fantasque n'aurait pu concevoir en cette splendide journée d'août 1914 les destinées de la Russie dix ans plus tard...

Comte PEROVSKY.



Un ministre s'en va

M. Van de Vyvere quitte le ministère.

Le restaurateur de nos régions dévastées juge accomplie la lourde et délicate tâche qu'il avait assumée et à laquelle, pendant plusieurs années, il consacra toute son intelligence, toute son activité et tout son cœur.

Au milieu des difficultés techniques et administratives que comporta cette œuvre de relèvement, il déploya une vigilance de tous les jours qui ne laissait rien à l'imprévu et un tact qui sut arrondir les angles et, parmi les divergences de vues des professionnels, choisir et réaliser la solution la plus heureuse. Par ailleurs cet esprit, à la fois pratique et fin, ne négligea jamais, dans la reconstruction nationale, le respect de cette esthétique traditionnelle qui est la figure de beauté de nos villes, de nos villages et de nos campagnes. Sites de Wallonie, et sites de Flandre, ravagés par la guerre, ont, grâce à la maîtrise du chef et à son art de choisir et d'utiliser les compétences, revécu, en leur physionomie propre.

A côté du spécialiste de nos affaires économiques il y a, en M. Van de Vyvere, un homme d'État dont l'autorité s'est imposée non seulement à ses coreligionnaires mais aussi à ses adversaires politiques. Si ses idées, notamment en matière linguistique, ont été souvent discutées, fût-ce par ses meilleurs amis, il n'est personne, même parmi ses antagonistes les plus passionnés, qui ait méconnu la sincérité de ses convictions et la loyauté avec laquelle il les défend. Et tous sont unanimes, quand il s'agit de la direction générale des affaires du pays, à reconnaître en lui un chef de premier plan, aux initiatives sûres et muni de ce doigté particulier et rare qui, au lieu de heurter l'obstacle, le contourne avec adresse.

C'est que M. Van de Vyvere est plus et mieux qu'un politicien. Une culture extrêmement étendue, où l'hellénisme voisine harmonieusement avec la philosophie thomiste, et qui demeure ardemment soucieuse de toutes les évolutions de la pensée, a supérieurement armé cet humaniste pour l'art de gouverner. La science acquise n'est pas chez lui une gymnastique stérile. Elle lui a valu une connaissance profonde des hommes, le don de les conduire et cet optimisme aimable qui est de la sagesse agissante. Et les raffinements de l'intellectualisme n'empêchent pas que ce grand cérébral cultive

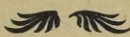
en lui, avec une passion lucide, la fleur souveraine du bon sens.

On peut lire dans les *Maximes* de l'espagnol Baltasar Gracian, qu'on vient de rééditer, cette définition de l'exemplaire homme d'État et qui est le portrait anticipé de M. Van de Vyvere : « Il naît prudent et entre par un penchant naturel dans le chemin de la sagesse ; il a horreur du caprice comme d'une tentation de sa prudence, surtout dans les matières d'État qui, à cause de leur extrême importance, exigent qu'on prenne toutes ses sûretés ».

Et le moraliste du XVII^e siècle conclut : « De tels hommes méritent d'être au timon de l'État ou du moins d'être du conseil de ceux qui le tiennent ».

M. Van de Vyvere, loin des lourds soucis administratifs qui l'absorbèrent pendant plusieurs années, va retrouver avec délectation Homère, saint Thomas, Dante et Bossuet. Mais il demeure, pour l'idée catholique et pour la Belgique, une des plus grandes et des plus précieuses réserves d'avenir. La retraite de ce sage doit être l'antichambre de nouvelles activités.

FIRMIN VAN DEN BOSCH.



La Dictature (1)

À côté de l'exemple de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, on pourrait invoquer celui de la Turquie à laquelle Mustapha-Kémal semble avoir infusé un sang nouveau, de l'Autriche qui doit son relèvement à un dictateur international imposé par la Société des Nations, de la Pologne enfin qui, après quatre années de vains efforts, a réussi, en trois mois, grâce aux pleins pouvoirs accordés au Gouvernement, à substituer au mark-papier complètement avili, la monnaie or du Zloty. Est-ce donc à dire que la dictature soit la meilleure forme de gouvernement ou, tout au moins, la seule qui convienne aux périodes de crise ?

Les deux questions doivent être soigneusement séparées.

Quels sont les caractères essentiels que doit réunir, en principe, un bon gouvernement ? Nous répondons sans hésiter : il doit être un, héréditaire et limité.

Saint Thomas — le lecteur quelque peu averti ne sera point surpris de le voir citer ici — a écrit : « Il est clair que la multitude ne peut d'aucune façon être bien gouvernée par plusieurs si ceux-là mêmes sont divisés entre eux. Il faut entre plusieurs, une certaine unité pour qu'ils puissent, en quoi que ce soit, gouverner ; or, l'union entre plusieurs n'existe que par analogie à ce qui est un en soi ; donc ce qui est un en soi, gouverne mieux ». Et plus loin il ajoute : « Puisque la crainte de la tyrannie serait la plus forte raison d'écarter celui des gouvernements qui est le meilleur de tous et puisque la tyrannie n'est pas moins fréquente, au contraire, sous le Gouvernement de plusieurs que sous celui d'un seul, il s'ensuit qu'il est simplement meilleur de vivre sous un Roi que de vivre en république » (2).

Nous avons constaté combien est fictive et fragile la division des pouvoirs établis par les Constitutions modernes ;

ce qu'il faut en réalité c'est, tout à la fois, l'unité du pouvoir et la distinction des organes (1).

Ce pouvoir unifié doit avoir pour soutien, une monarchie héréditaire! — Arrêtons-nous, un instant, à ce point fondamental sans crainte de dresser notre thèse sous une forme un peu schématique.

Première considération. — Le régime politique le meilleur est celui qui a pour conséquence naturelle, spontanée, automatique, presque nécessaire, le bien public. — Ce résultat ne peut être atteint par le simple mécanisme des institutions qui manquerait de la souplesse nécessaire pour se plier aux circonstances. L'intervention de la libre volonté d'un chef est donc nécessaire, mais comment être sûr qu'au lieu de poursuivre le bien général, il ne satisfera point son bien particulier ?

Un seul moyen se présente : faire coïncider si complètement l'intérêt public de l'État avec l'intérêt personnel du chef que celui-ci, en cherchant son bien propre, sans même le vouloir et presque sans le savoir, réalise le bien public ; ou, pour parler le langage de Maurras, placer l'intérêt général sous la sauvegarde de l'égoïsme humain (2).

Ce but ne peut être atteint par un chef électif et passager dont l'intérêt personnel est de satisfaire ses électeurs qui, demain, seront ses juges. Tous les gouvernements républicains, issus d'une majorité, sont des gouvernements de classe et, par conséquent, leur élu est le chef d'une classe contre les autres. Seul, un Souverain héréditaire n'est point asservi à une classe parce qu'il n'est l'élu d'aucune ; son intérêt se confond avec celui du Pays qui englobe toutes les classes.

Deuxième considération. — Le chef qui sert de couronnement, de clef de voûte, à un État doit avoir les mêmes caractéristiques que cet État.

Or, l'État n'est point un capital viager. Une Nation ne se crée point à chaque génération. Elle a son passé, son présent, son avenir ; ses traditions, ses mœurs, ses aspirations.

Celui qui sera le dépositaire de ces souvenirs, de ces coutumes, de ces ambitions dont il transférera le dépôt sacré à ses successeurs, ne peut être, lui non plus, un capital viager.

Comment résoudre le problème ? Un seul moyen se présente : confier la garde de ces intérêts permanents au seul élément humain qui soit permanent : la famille. — De là, l'adage : « Le Roi ne meurt pas ». Comme le remarque Bossuet, ce qui fait la force de la Monarchie héréditaire, c'est qu'elle se perpétue par les mêmes causes qui font durer l'univers et perpétuer le genre humain » (3).

Au mois de juin 1924, on a vu en France, une majorité radicale-socialiste exiger et obtenir la démission du Président de la République en dépit de la Constitution qui lui confère le pouvoir pour sept années. — On peut protester contre cet acte et en démontrer les lamentables conséquences, chaque Président de République devant dès lors tomber en même temps que le Gouvernement ; il est impossible de nier que la thèse des radicaux est dans la logique du régime : Le Président de la République étant l'élu d'un parti, que représente-t-il le jour où ce parti n'a plus de majorité ? L'absurdité de cet aboutissement du régime républicain est sa condamnation.

(1) Cette thèse est parfaitement mise en lumière par le R. P. DE PASCAL, *Philosophie Morale*, t. II, pp. 256-259.

(2) CHARLES MAURRAS, *Enquête sur la Monarchie*, édition de 1911, p. 528.

(3) BOSSUET, *Politique tirée de l'Écriture*, t. II, art. I, X^{me} proposition.

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 8 août 1924.

(2) ST THOMAS, *De regimine principum*. Lib. I, cap. II et V.

Troisième considération. — Sous peine de se désagréger, une Nation doit avoir un organe de l'intérêt général. Or, celui-ci, nous l'avons vu, loin de se confondre avec la somme des intérêts particuliers, contredit souvent ceux-ci exactement comme dans une société financière, les amortissements, réserves, fonds de prévision exigés par le bien général de la Compagnie, diminuent les dividendes souhaités par les actionnaires pour leur bien particulier.

Dans une démocratie, tous les citoyens détenant une parcelle de souveraineté, pour que le bien général l'emporte, il faut que chacun d'eux, ou, tout au moins, la majorité d'entre eux, place au-dessus de ses intérêts particuliers, l'intérêt de la collectivité.

C'est ce que Rousseau avait parfaitement compris en faisant de la « vertu » le fondement de son gouvernement. La Démocratie suppose vaincu l'égoïsme humain ; en d'autres termes, elle suppose transformée la nature humaine. Elle est faite pour une nation de saints et c'est encore ce que Rousseau avait entrevu : « S'il y avait un peuple de dieux, il se gouvernerait démocratiquement ; un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes » (1). — Aussi, Rousseau a-t-il soin de placer à la base de son système, l'hypothèse de la bonté naturelle de l'homme ; il faudrait commencer par la démontrer.

De tout ce qui précède, il résulte que le bien général demandera beaucoup plus de sacrifices et sera, par conséquent, beaucoup moins facilement réalisé dans une démocratie que par un monarque, organe désintéressé de l'intérêt supérieur de la Nation.

Quatrième considération. — C'est un fait que la Monarchie a toujours et partout, été un principe d'unification et, par conséquent, de force comme le prouve suffisamment l'histoire des Bourbons en France, des Hohenzollern en Allemagne, des Habsbourg en Autriche, des Savoie en Italie.

Les républiques, au contraire, basées sur l'électorat, sont par là même un principe de division et, par conséquent, de faiblesse. Chaque fois qu'un Empire se désagrège, il se crée sur son cadavre, signe de décomposition, une multitude de petites républiques comme les républiques italiennes du Moyen Age et de la Renaissance.

Cinquième considération. — Objectera-t-on à la Monarchie héréditaire, la possibilité d'avoir un Souverain dénué d'intelligence ? Ce serait oublier, suivant la forte parole de Bonald, que « le monarque ne conserve pas seulement la Société par son action mais bien par sa seule existence : Semblable à la clef d'une voûte qui n'en soutient pas les différentes parties par son effort mais qui les maintient à leur place, par sa position ».

Qui réalisera le plus sûrement le bien général et la concorde publique : un président de république même génial — mais riva, par son élection, à un groupe ennemi d'autres groupes — ou un Roi — même médiocre — mais placé par sa naissance au-dessus des partis et dont l'intérêt personnel s'identifie avec l'intérêt national ?

La réponse ne nous paraît point douteuse.

Un examen attentif des différents avantages inhérents à la Monarchie héréditaire, — tels que nous venons de les énumérer, — dévoile que ceux-ci ne sont pleinement atteints que si le Souverain règne et gouverne effectivement mais dans quelle mesure ?

Faut-il aller jusqu'à l'absolutisme ?

Ce serait la négation de toute notre thèse.

En dehors des abus qui lui sont inhérents, la dictature présente deux graves défauts : Elle suppose chez l'homme qui en est investi, une supériorité trop rare pour en faire un principe de gouvernement et, quand elle est heureusement exercée, elle dépend de la fragilité d'une vie humaine.

Une nation ne se résume pas plus dans un chef que dans une assemblée et l'ingratitude témoignée aux dictateurs les plus adules, témoigne du danger de semblable assimilation. Au lendemain de la Victoire de Marengo et de la signature du Concordat, Chateaubriand saluait en ces termes Napoléon, le « nouveau Cyrus » : « On ne peut s'empêcher de reconnaître dans vos destinées, la main de la Providence qui vous avait marqué de loin, pour l'accomplissement de ses desseins prodigieux ». — Dix ans plus tard, dans la célèbre brochure : *De Buonaparte et des Bourbons*, Chateaubriand jette à la face du colosse écroulé, un torrent d'insultes : « Il a plus corrompu les hommes, il a fait plus de mal au genre humain, dans le court espace de dix années, que tous les tyrans de Rome ensemble, depuis Néron jusqu'au dernier persécuteur des chrétiens. Encore quelque temps d'un pareil règne, et la France n'eût plus été qu'une caverne de brigands ! »

Ces brusques revirements constituent pour les chefs d'État une grande et salutaire leçon.

Un homme, quand il a le génie de Bonaparte, peut donner à un peuple malade, l'illusion de la force pendant quelques années. C'est comme une excitation nerveuse, factice et dangereuse, qui fait croire à une guérison merveilleuse. Mais bientôt, la réaction se produit, la prostration est d'autant plus profonde que l'excitation a été fébrile et ce peuple retombe plus bas qu'il n'était auparavant.

Pour qu'un peuple soit sauvé, il faut, comme dans un corps malade, que, très lentement, les parties saines de l'organisme parviennent à éliminer les germes malfaisants et le rôle de l'homme d'État doit se borner à seconder ce long travail de la nature.

Unifié et héréditaire, le pouvoir central doit donc être aussi limité.

L'un des parrains de la Constitution belge, M. Nothomb, faisait très justement remarquer en 1830, que la Société politique a, tout à la fois, un besoin de mouvement, sans lequel il n'y aurait ni progrès ni amélioration, et un besoin de stabilité, sans laquelle il n'y aurait ni ordre ni sécurité.

« Il y a mouvement lorsqu'il existe une représentation nationale qui se renouvelle à des intervalles assez rapprochés de manière que la société entre dans le gouvernement avec ses intérêts nouveaux et ses idées nouvelles. » « Il y a stabilité dès qu'il existe, au centre de l'ordre politique, un pouvoir qui se perpétue de lui-même et qui échappe à toutes les vicissitudes humaines. »

Ainsi est constitué un gouvernement mixte « par l'association d'une puissance qui dure et d'une puissance qui change, la puissance qui change formant le contre-poids naturel de la puissance qui dure ». — Citons encore St Thomas : « Le pouvoir du Roi doit être tempéré de telle sorte qu'il ne puisse facilement dégénérer en tyrannie... Si le Roi tyrannise, il faut pourvoir à l'empêcher » (1).

Qu'est-ce à dire ?

Donoso Cortés a synthétisé cette haute doctrine dans une page admirable qu'on ne peut que reproduire :

(1) *Contrat social*, livre III, chap. IV.

(1) ST THOMAS, *De regimine principum*, lib. I, cap. V.

« Dieu a imposé aux mondes une loi souveraine, en vertu de laquelle l'unité et la diversité, qui se trouvent en Dieu lui-même, doivent nécessairement, d'une manière ou d'une autre, se trouver en toutes choses ; et c'est pourquoi l'ensemble de toutes choses porte le nom d'Univers, mot qui, décomposé, veut dire l'unité et la diversité réunies en un. Dans la société, l'unité se manifeste par le pouvoir, la diversité par les hiérarchies ; et le pouvoir et les hiérarchies, comme l'unité et la variété qu'ils représentent, sont inviolables et sacrés, parce que leur existence est à la fois l'accomplissement de la loi de Dieu et la garantie de la liberté du peuple (1).

La monarchie héréditaire, telle qu'elle a existé aux époques qui séparent la monarchie féodale de la monarchie absolue, est le type le plus parfait, le plus achevé du pouvoir politique et des hiérarchies sociales. Le pouvoir était un, perpétuel et limité parce qu'il rencontrait partout une résistance matérielle dans une hiérarchie organisée.

A cette monarchie du Moyen Age, que je n'hésite pas à appeler le plus parfait de tous les gouvernements possibles, succéda, dans l'ordre des temps, la monarchie absolue. L'avènement de celle-ci coïncide avec deux grands faits : la restauration du paganisme littéraire et l'insurrection religieuse, la Renaissance et la Réforme...

La monarchie absolue eut cela de bon, qu'elle conserva l'unité et la perpétuité du pouvoir ; et cela de mauvais, qu'elle supprima ou rendit impuissantes les résistances et les hiérarchies. Les lois de Dieu furent ainsi violées, un pouvoir sans limites est un pouvoir essentiellement antichrétien, qui outrage à la fois la Majesté de Dieu et la dignité de l'homme...

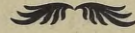
La monarchie absolue, qui est la négation de la monarchie chrétienne, dans une de ses conditions fondamentales, est pourtant l'affirmation de cette même monarchie dans deux de ses conditions essentielles, tandis que le parlementarisme la nie dans son essence et dans toutes ses conditions. Il la nie dans toute son *unité*, qu'il brise en trois par la division des pouvoirs ; il la nie dans sa *perpétuité*, en la fondant sur un contrat : comment le pouvoir pourrait-il être inamissible, si le fondement sur lequel il repose est de sa nature changeant et variable ? Il la nie dans sa *limitation*, en plaçant le pouvoir dans une trinité politique qui tantôt ne peut exercer son action et tantôt l'exerce despotiquement ; ou, par suite de la maladie organique dont elle est atteinte, l'antagonisme des trois membres qui la composent la réduit à l'impuissance ; ou, ces divisions cessant, son pouvoir devient une tyrannie, car alors elle ne rencontre autour d'elle et elle ne reconnaît en dehors d'elle-même, aucune force qui puisse légitimement lui opposer la moindre résistance.

Ainsi donc, un Souverain héréditaire qui ne soit point un simple décor architectural mais qui, dépositaire des traditions et des aspirations du Pays, ait pour la sauvegarde des intérêts généraux, une action personnelle et directe tout en étant étroitement limitée dans son action, sur le terrain des intérêts particuliers, individuels ou collectifs, par une ossature de

corps d'États constitués en régies autonomes, telle est l'idée générale que l'on peut se faire de la Monarchie tempérée qui nous apparaît comme le régime le plus propice, en temps normal, pour assurer le bien général.

Nous disons : « en temps normal », car dans les périodes de crise, il se peut que, seule, la dictature soit capable de briser la coalition des égoïsmes solidaires et d'imposer les réformes nécessaires. Mais comment concevoir pratiquement, à côté du pouvoir central, l'organisation d'un contrôle effectif ? — C'est ce qu'il nous reste à examiner.

Comte R. DE BRIEY.



Économie nouvelle et réorganisation corporative (1)

Autre remarque. M. Defourny indique lui-même, sans s'y arrêter, l'influence du régime politique sur l'organisation corporative de la société.

Les corporations, écrit-il avec infiniment de raison, s'épanouissaient plus largement dans les communes du moyen âge que sous la monarchie absolue. C'est parfaitement vrai et on sait pourquoi.

Le monarque (2) délaissant les traditions du moyen âge pour reprendre celles de l'antiquité romaine, s'efforçait d'attirer à lui toute la réalité des pouvoirs locaux. Il combattait les féodaux, les communes, soumettait les corporations à la loi royale, et tentait de se subordonner l'Église. Preuve évidente de l'influence du régime politique sur l'organisation corporative.

Continuons à descendre le cours de l'histoire. Arrive la Révolution. Les corporations sont supprimées. Pourquoi ? Parce qu'elles se sont ossifiées en des formes si raides qu'elles ne peuvent plus contenir la richesse et la diversité des forces économiques nouvelles ? Non pas, mais en vertu d'une doctrine qui est proprement la doctrine républicaine française et qui n'a jamais cessé de l'être, à savoir la doctrine de l'individualisme démocratique qui ne tolère aucun corps autonome entre l'individu et l'État. Voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue quand on parle de la République française, et ce que Taine a mis en valeur avec un si puissant relief dans ses belles études sur la Révolution.

Il ne s'agit pas ici d'une simple forme de gouvernement caractérisée par l'élection du chef de l'État. Il s'agit, bel et bien, de la réalisation d'une doctrine sociale, qui prend volontiers allure de religion et qui repose sur de véritables dogmes, dont le premier est la laïcité ; dont les autres sont la liberté et l'égalité, c'est-à-dire toutes les variétés de l'individualisme. Si la République, non pas telle qu'elle pouvait exister à Venise ou ailleurs, mais telle qu'elle existe aujourd'hui en France et dans d'autres pays, qui ont la chose s'ils n'ont pas

(1) Voir la *Revue catholique des idées et des faits* du 1^{er} et 8 août 1924.

(2) Il semble que Maurras n'ait jamais tenu un compte suffisant de cette réformation de la monarchie française.

(1) Cette même idée de l'unité et de la variété dans toutes les institutions humaines fidèles au plan divin, se retrouve chez plusieurs philosophes chrétiens : « Dieu qui joint en lui-même, d'une manière ineffable, le nombre et la distinction avec l'unité de son indivisible essence, a voulu graver dans toutes les créatures une empreinte de ses infinies perfections. L'unité dans la variété, telle est la loi qui régit les êtres. Cette loi résume les autres lois de l'univers ; elle brille avec une incomparable splendeur dans toute la création ; elle s'étend à l'ordre physique comme à l'ordre moral et à l'ordre scientifique ou intellectuel. » — P. MICHEL MÉR, S. J., *L'accord de la science et de la Foi*. Introduction, premières phrases.

le mot, si la République, dis-je, est une théorie individualiste incarnée dans un régime politique, peut-elle coexister avec une organisation sociale fondée sur l'autonomie des corporations, de l'Église, de l'école, des provinces et des communes ?

Voilà la vraie question. Théoriquement l'incompatibilité n'est pas douteuse. Ce que Maurras appelle la République, ce que les jeunes réactionnaires appellent le parlementarisme, c'est une organisation politique fondée sur les principes individualistes que rejettent tous ceux qui souhaitent une réorganisation corporative de la société.

Est-il possible que l'organe le plus important de la vie sociale : l'État, celui qui, vis-à-vis de tous les autres, doit, selon S. Thomas, jouer le rôle que l'architecte joue vis-à-vis du maçon, soit constitué en vertu de principes diamétralement opposés à ceux qu'il devrait faire régner dans la société ?

Il est certain qu'à s'en tenir aux principes, il y a là une contradiction interne, à laquelle échappent les catholiques d'action française.

* * *

Mais, me dira-t-on, laissez donc toutes ces spéculations en l'air qui n'intéressent personne et qui ne changeront rien à la réalité des choses.

Eh bien ! soit : prenons pied dans la réalité. Est-il possible en fait de faire vivre ensemble, dans une même nation, non pas la République en général et la corporation, mais une république démocratique avec un système social organique et décentralisé ?

Maurras a essayé de prouver, non pas une fois, mais dix, mais cent fois que la République ne peut pas décentraliser. Ceux qui sont familiers avec la terminologie de Maurras, savent ce qu'il entend par décentralisation. C'est l'autonomie de la famille, de l'école, de l'Église, de la commune, de la province, de la corporation professionnelle, ne réservant à l'État que la garde des intérêts nationaux.

Son argumentation se ramène à deux affirmations. Dans un régime qui livre le gouvernement au suffrage universel manœuvré par les partis, la décentralisation serait dangereuse pour l'unité nationale.

Les corps autonomes pourvus de larges libertés et même de privilèges seront utilisés par les politiciens qui se serviront de leur puissance pour marcher à la conquête de l'État.

C'est ce qui explique l'énorme danger que constituent aujourd'hui les syndicats organisés en parti de classe, exploités par les politiciens et quelquefois manœuvrés par l'étranger dans des buts antinationaux.

Bienfaisants quand ils sont encadrés dans la corporation de métier pour la défense de leurs intérêts professionnels, ils deviennent d'autant plus malfaisants qu'ils sont plus forts, dès que les partis peuvent les employer à servir leurs buts politiques.

Si la décentralisation serait dangereuse en République parlementaire, elle est d'autre part impossible.

« Les républicains, disait M. Buffet dans une interview célèbre qui ouvre *L'Enquête sur la Monarchie*, les républicains se garderont bien de décentraliser. Le voudraient-ils, ils ne le peuvent pas.

» Ils ne peuvent pas décentraliser, car ils n'existent, ils ne durent, ils ne gouvernent que par la centralisation. Tout pouvoir républicain sort, en effet, de l'élection. S'il veut se maintenir à l'élection suivante, l'élu, ministre ou député, a

besoin de tenir de près son électeur. Qui tient l'électeur ? le fonctionnaire. Qui tient le fonctionnaire ? l'élu, ministre ou député, par la chaîne de la centralisation. Décentraliser l'administration, c'est donc couper en deux ou trois endroits cette chaîne de sûreté. »

Enlevez au contraire le pouvoir souverain à l'élection et si la décentralisation n'est pas nécessaire, elle devient au moins possible, et elle perd une bonne part du danger de dissolution nationale qui menace tout régime de ce genre.

Ah ! je sais bien que l'idée de remettre au Roi le pouvoir souverain, le droit de choisir ses ministres comme il l'entend, même en le confinant dans une activité strictement politique ; même en confiant aux corps sociaux fortement organisés, le droit de légiférer pour leurs membres et de s'administrer ; même en doublant le pouvoir royal d'un parlement composé des représentants des États-généraux, pourvu du droit de présenter des vœux, d'approuver le budget et d'être consulté en toute matière grave est, avec notre mentalité moderne, disons le mot trivial, une pilule difficile à avaler.

Je n'en disconviens pas. Je ferai seulement observer, qu'aux vrais, aux purs démocrates c'est toute la doctrine organique qui est difficile à avaler. J'ajouterai une considération qui a bien sa valeur. Tous les fondateurs (ou presque tous) du catholicisme social dont M. Defourny a cité les noms, ont résolu le problème politique, à peu près comme Maurras le résout, et cela donne à réfléchir.

* * *

Seule la réalisation progressive d'une société organique telle que les premiers catholiques sociaux l'ont conçue avec une précision stupéfiante pour l'époque, peut sauver la société de la domination de la ploutocratie internationale, du règne abject des politiciens démagogues et des menaces du communisme.

Or voici que cette doctrine rajeunie, enrichie par Valois exerce sur une élite de la jeunesse, non seulement catholique mais de toute opinion, une fascination extraordinaire.

Au lieu de se réjouir de ce fait, des catholiques qui se proclament « sociaux » jettent un cri d'alarme, quand ce n'est pas un cri de guerre.

M. Defourny a montré qu'au point de vue social cette alarme ne se justifie pas.

Reste, il est vrai, le problème politique. Nous aurions certes besoin que les idées politiques de Maurras, qui exercent actuellement dans le monde entier une influence considérable sur une élite, soient loyalement exposées, discutées, filtrées et complétées par des catholiques autorisés. Mais il ne faut pas les rejeter sans un sérieux examen, ni sans les rapprocher des doctrines politiques de Vogelsang, La Tour du Pin, Ketteler et autres catholiques sociaux de la première heure. Qui nous donnera sur ce sujet une étude aussi complète et aussi décisive que celle de M. Defourny sur les idées économiques de Valois ?

FERNAND DESCHAMPS.



Prière à nos lecteurs de lire l'annonce de notre page 18 et de nous envoyer sans tarder leur souscription éventuelle, nos abonnés seront les premiers servis.

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Les Fêtes mariales à Hal

Depuis plus de six siècles et demi, exactement depuis 1267, Hal est en possession d'une statue de la Sainte-Vierge que lui apporta la veuve de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, la princesse Alix, exécutant les volontés de sa mère Mechtilde, sœur de Henri II, duc de Brabant, Celle-ci avait reçu ce précieux legs de la femme même du duc, la princesse Sophie, qui le tenait de sa mère, sainte Elisabeth de Hongrie. Ainsi l'affirme une tradition qui fut recueillie et consignée par Juste-Lipse.

Don d'une sainte, célèbre par ses malheurs et plus encore par ses vertus, transmise par des princesses de ce Brabant qui fut le noyau central de la nationalité belge, la Madone assise, représentant la Mère de Dieu allaitant son fils, une fois installée à Hal, petite ville du comté de Hainaut, alleu primitif de sainte Waudru, sans doute honorée de ce choix à cause de sa situation sur les confins du Brabant, ne tarda pas à devenir le palladium de la cité halloise, présida sans interruption à ses destinées au cours des siècles et connut la plus glorieuse histoire.

Il plut, en effet, à la Vierge, objet d'un culte ardent, d'ouvrir en ce lieu d'élection une source intarissable de grâces, de faveurs miraculeuses, de bienfaits de toute sorte dont la renommée toujours grandissante s'étendit bientôt au loin et couvrit Hal d'une illustration sans pareille. Trois quarts de siècle à peine s'étaient écoulés depuis l'érection de la statue vénérée et il fallut remplacer l'église primitive devenue trop étroite pour contenir l'affluence des pèlerins par ce temple du style ogival le plus pur et le plus riche, véritable joyau architectural, qui, commencé en 1341 ne fut achevé qu'en 1438.

Élevé par la libéralité du peuple et la magnificence des princes, les Guillaume II de Bavière, comte de Hainaut et les Jean II, duc de Brabant, le sanctuaire national, où trône la Vierge tutélaire, où un pacte d'alliance est scellé entre la Reine toute-puissante et ses féaux sujets des Pays-Bas sur lesquels elle étend son sceptre bienfaisant. Hal ne cessera pas d'être le centre d'une attraction universelle. On y sentira battre le cœur du pays et palpiter l'âme belge. S'affiliant par sa célèbre Confrérie toutes les bonnes villes, cher à la piété bruxelloise, enrichi par les dons des drapiers de la capitale du Brabant, et par les plus illustres familles, les Crooy, les Ligne, les de Lanoy, doté d'œuvres d'art innombrables par nos Souverains qui rivalisent de ferveur et de générosité, par Philippe-le-Bon, et Isabelle de Portugal, par Maximilien d'Autriche, par Charles-Quint, et surtout par Albert et Isabelle, Hal, imprenable aux iconoclastes, sera un rempart inexpugnable de la foi contre le calvinisme et de la patrie contre l'orangisme au XVI^e siècle. Avec la même héroïque énergie Hal revendiquera l'une et l'autre contre la Révolution française en 1792.

Arborée à la coiffure des gentilhommes, la médaille de Notre-Dame de Hal fut, sous le gouvernement de Marguerite de Parme, l'insigne de ralliement des catholiques, et la Sainte image sera toujours un gage de victoire.

Le temps qui rongé tout n'a pas eu raison de cette tradition tenace, l'oasis de piété mariale n'a pas perdu sa fraîcheur ni son éclat. L'héritage des ancêtres s'est transmis fidèlement de père en fils et voici que, pour fêter le 50^{me} anniversaire du couronnement de la Madone par le Cardinal Dechamps, au nom de Pape Pie IX, les Hallois se sont retrouvés unanimes dans des manifestations grandioses où la foi des vieux âges s'est parée de grâces nouvelles.

Je n'entends pas refaire ici la description détaillée du cortège historique que nos grands quotidiens ont tracée pour la plupart avec autant de fidélité que de sympathie. Je veux me borner à la ramasser ici dans un simple raccourci qui puisse en fixer dans la mémoire les lignes principales.

* * *

Il était passé en axiome jusqu'à présent que Bruges était sans rivale pour la somptuosité de ses cortèges et que notamment sa procession annuelle du Saint-Sang éclipsait par sa splendeur toutes

les marches religieuses du pays. Il faut reconnaître à la vérité qu'une rivale s'est levée qui dispute à la Flandre son monopole depuis longtemps incontesté, la cité mariale de Hal. Le chanoine Duclos s'était fait un nom par les reconstitutions impeccables des costumes moyen-âgeux. Il a trouvé en M^{me} Pétre — le nom d'un des sept magistrats signataires de la protestation de 1792 contre l'édit de Dumouriez — une heureuse imitatrice. Parfaitement documentée, elle a su, pour interpréter sa pensée et exécuter son programme, réunir dans un effort commun et persévérant tout ce que Hal pouvait contenir d'habiles mains, d'artistes de l'aiguille. Secondée par le docte doyen, M. le chanoine Michiels, qui connaît à fond l'histoire de son église, soutenue par d'admirables générosités que provoquait son exemple, elle a pu fournir à ses ouvrières d'élite des tissus dignes de ces fées qui en ont tiré des merveilles.

Le *Mariasloef* ou cortège marial traditionnel déroulait par la ville les scènes de l'enfance du Christ et de la Passion, où intervient Marie, pour se terminer par le char de son couronnement dans le ciel que précédait un chœur virginal et angélique exaltant la compassion de la Reine des martyrs et les gloires de la Reine triomphante dans son Assomption.

Quelle émotion délicate excitait dans les âmes la vision de la grotte de la Nativité quand les anges qui l'escortaient se retournaient vers l'Enfant-Dieu pour saluer sa naissance par un chant joyeux !

Quel saint enthousiasme éveillait la foule palestinienne, coiffée du turban, drapée dans le burnous aux couleurs bigarrées, agitant les palmes, acclamant de ses hosanna le doux Triomphateur monté sur l'ânesse !

Mais entre le passage du lit de parade où la pâleur livide de la divine Victime se détachait sur un fond de pourpre encadré d'or et l'apparition du char rayonnant où le Fils et la Mère surgissaient dans la splendeur de la gloire, comment redire les sentiments de poignante tristesse et d'allégresse envivante qui tour à tour étreignaient et dilataient les cœurs, quand retentissaient la plaintive élégie, puis le joyeux péan de ce chœur de ravissante beauté où se succédaient vierges vêtues de rouge, vierges à la robe de bleu sombre, au voile blanc frissonnant sous la brise, anges à la tunique rose, à la chevelure cerclée d'or !

Le cortège historique, longuement et sayamment préparé, a fait défiler sous les yeux émerveillés des spectateurs, dans une théorie d'éblouissante beauté, dix siècles de l'histoire de Belgique, gravitant autour de Notre-Dame de Hal, incarnés dans ses plus grands noms et racontant ses plus belles pages.

Avec toutes les ressources d'un art qui prodiguait ses magnificences, ils ont revécu devant nous dans la vérité de leurs costumes, de leurs attitudes et de leurs gestes les héros de l'épopée nationale : les apôtres de l'évangélisation au VII^e siècle, Vincent et Waudru ; les princesses des Maisons de Brabant et de Hainaut donatrices de la statue, entourant Elisabeth de Hongrie ; les insignes bienfaiteurs de l'église, comtes et comtesses, drapiers de Bruxelles ; le Grand-Duc d'Occident et sa cour de seigneurs, chevaliers de la Toison d'Or, déployant le faste de la Maison de Bourgogne ; Maximilien d'Autriche et les vaillants défenseurs de Hal qui, sous sa régence en 1489, repoussèrent avec l'aide de Marie les assauts de Philippe de Clèves ; notre grand Empereur, Charles-Quint, pèlerin familial du sanctuaire où il faisait bénir par Notre-Dame l'épée levée contre les ennemis de l'Église ; les députés des villes où se ramifiait la Confrérie halloise ; Philippe de Croÿ et ses compagnons, se présentant à la cour de Marguerite de Parme avec, pendant au chapeau, la médaille emblématique de la foi ; les Hallois, fidèles à Philippe, vainqueurs d'Olivier van den Tynple, le brillant officier du Taciturne ; nos Souverains les plus chers, nimbés de la plus sympathique auréole, Albert et Isabelle, qui présidaient à notre renaissance, avec une splendide escorte de seigneurs et ces princes de l'art ou de la science qui s'appellent Rubens, Juste-Lipse, Miraeus et Hovius, sans oublier les pages portant le chapeau cardinalice que l'Archiduc voulut déposer sur l'autel de Notre-Dame de Hal ; enfin, pour finir en bravoure, les héros magistral de Hal qui se dressèrent de toute la hauteur de leur patriotisme et de leur antique piété contre la Révolution française.

Et les groupes se suivaient, peut-être un peu trop étirés et comme distendus, les uns pédestres, les autres montés sur chevaux et haque- nées somptueusement caparaçonnés, précédés d'étendards ou de guidons arborés, et c'était sous la caresse du soleil se jouant sur les soies, les velours, les brocarts, une sympathie enchanteresse de couleurs, une fête radieuse pour les yeux, une évocation prestigieuse pour l'esprit et les siècles en passant laissaient derrière eux un sillage de gloire.

De ci de là des corps de musique, si joliment costumés, frais et pimpants, coiffés de chaperons exquis, faisaient retentir des airs anciens, champêtres ou guerriers, habilement harmonisés par M. Danou, et ces intermèdes jetaient une note pittoresque et joyeuse dans la grande épopée chevauchante.

Mais, Elle, enfin, Elle, la Mère tant aimée, la Reine si gracieuse, Elle pour qui toutes les rues enguirlandées, toutes les maisons — hormis la Maison du Peuple — pavoisées et fleuries à profusion jusque dans des ruelles cachées, transformaient la cité en un vaste palais de fête, Elle qui avait attiré de partout une foule immense depuis le matin grossissant d'heure en heure, n'apparaîtrait-elle pas ? Ne se monterait-elle pas à son peuple ?

La voilà ! La voilà !... La bien-aimée petite Madone qui, depuis six cent cinquante-sept ans régné ici sur tous les cœurs, environnée de tous les hommages, la voilà avec son îls, souriante et majestueuse, oui Mère et Reine, couronnée d'un diadème du XI^e siècle, brillant de perles et de gemmes, parée de dentelles arachnéennes offertes par la Gilde bruxelloise au XVIII^e siècle.

Au sommet d'un char de triomphe elle trône entourée des Nations amies et tous les fronts s'inclinent devant sa grâce maternelle, sous son sceptre tutélaire, et tous les cœurs tressaillent. Escortée par une légion d'enfants de chœur, par une procession de lévites, revêtus de splendides ornements et portant les plus belles pièces de son incomparable trésor, entre autres l'ostensoir d'Henri VIII, et celui de Louis XI ; accompagnée par deux évêques, le jeune et vaillant évêque de Tournai, si bien qualifié et à tant de titres, pour représenter le Hainaut auquel appartient Hal jusqu'à la Révolution française et le docte évêque bénédictin, Mgr Janssens, si bien à sa place dans une fête d'art, la Vierge passait comme dans un nuage de gloire.

* * *

L'espace me manque ici pour traiter comme il convient du *Mariaspel*, le Jeu de Marie, auquel je me propose de consacrer une étude spéciale dans la *Revue générale* de septembre.

Je me bornerai à dire que l'exécution de ce drame religieux flamand, reconstitution des anciens Mystères, par la puissance d'émotion religieuse qu'il dégage, par la splendeur de la mise en scène, par la beauté du poème de M. l'Abbé Walgrave, dont M. Possoz a donné une traduction française, digne d'éloges, par l'association du chœur des Anges et du chœur du Peuple qui mêle le ciel à la terre dans la célébration du Mystère de la Vierge, par la partition de M. Moortgat qui épouse avec une étonnante richesse mélodique toutes les inspirations du libretto, par la perfection des tableaux vivants, par l'interprétation fidèle des rôles et même des rôles écrasants et surhumains, par cet harmonieux ensemble où sont mises en jeu les ressources de l'esthétique de la scène, de la musique, de la poésie au service de la foi, l'exécution du *Mariaspel*, sur le théâtre de cette petite ville de Hal, est un merveilleux hommage de l'art chrétien à Marie, et une réussite qui ne le cède guère à la *Passion* de Nancy.

J. SCHYRGENS.

SUISSE

Un mouvement séparatiste

D'après un article d'Alcide Eray : « La Suisse italienne et l'Italie : A propos d'un livre prohibé », dans LA REVUE BELGE du 1^{er} août 1924.

Le gouvernement suisse vient d'interdire l'entrée en territoire helvétique d'un livre écrit par des Suisses et publié en Italie, sous le titre de *La Question tessinoise*, livre qui a paru sous les auspices de l'Association des Jeunes Tessinois. Les tendances en sont nettement séparatistes. Voilà une manifestation qui nous donne l'occasion de répéter, après Thiers, qu'il faut prendre tout au sérieux, mais rien au tragique.

Aux deux mentalités alémanique et romande, il s'est superposé, en Suisse, une mentalité commune dénommée l'hévéisme, mais cet hévéisme se fait pour diverses raisons beaucoup moins sentir dans la Suisse italienne que sa situation géographique comme sa

religion semblent nettement orienter vers la Lombardie, dont le Tessin a longtemps partagé les destinées. D'autre part, son exigüité territoriale comme la faiblesse numérique de sa population, l'empêchent d'acquiescer à une personnalité aussi marquée que les deux autres parties de la Suisse.

Si l'hévéisme n'avait que médiocrement gagné le Tessin, il ne s'y était pas manifesté non plus jusqu'à une époque récente d'anti-hévéisme. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi. La vive émotion que le livre sur la *Question tessinoise* a provoquée en Suisse, se comprend quand on a lu ce livre. Ses auteurs parlent de la Suisse comme des Italiens irrédimés auraient pu parler avant la guerre de l'Autriche ; opposant nettement l'italianité à l'hévéisme, tenant pour irréaliste que les destinées du Tessin aient été séparées de celles de la Lombardie. Par-ci par-là, il est vrai, les auteurs semblent parler en bons patriotes suisses ; ce ne sont pourtant de toute évidence que des précautions oratoires. Certains passages du livre le prouvent abondamment. Il résume ainsi les résultats découlant pour le Tessin du fait d'appartenir à la Suisse : déchéance au point de vue littéraire et artistique et, en général, intellectuel ; mesquinerie de la vie politique ; appauvrissement du pays ; oppression du pays par la tyrannie bureaucratique ; pénétration « allemande », c'est-à-dire suisse-allemande. La démocratie suisse est, pour les auteurs, un « mythe » ; le « barbare instinct de poire » est un trait caractéristique des Suisses dans l'histoire ; etc.

En vue de maintenir l'individualité italienne du Tessin, les jeunes Tessinois formulent diverses revendications, par exemple celles-ci :

Comme ministre de Suisse à Rome, un Tessinois authentique ; comme consuls en Italie, également des Tessinois.

Même exigence pour le commandement du régiment tessinois.

Autonomie cantonale très accentuée.

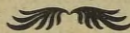
Clauses de faveurs spéciales pour le Tessin dans les traités de commerce italo-suisses et concession d'une zone franche pour tout le Tessin.

Diminution des dépenses pour routes stratégiques militaires et fortifications.

Équivalence pour tous les grades et tous les diplômes obtenus par des Tessinois dans les universités et écoles supérieures d'Italie.

Les auteurs ne veulent même pas d'une université spécialement tessinoise. Ils regardent vers l'Italie.

Divers passages du livre semblent toutefois indiquer qu'ils n'estiment pas avoir avec eux le gros de leurs compatriotes. Ils se considèrent plutôt comme des précurseurs, comme une avant-garde...



INDES ANGLAISES

Le Nationalisme

D'après un article de Ronaldsby : « Que desire l'Inde nationaliste ? » dans THE NINETEENTH CENTURY AND AFTER de juillet 1924.

Il y a de cela cinq ans, le « *Government of India Act* » était mis en vigueur. Certains Britanniques qui connaissent l'Inde estimèrent qu'il allait trop loin ; mais les Hindous l'accueillirent de façon déceuvante. Pourtant il suffit de jeter un coup d'œil sur la situation d'une province typique de l'Inde, avant et après l'« *Act* » en question, pour se rendre compte du progrès accompli.

Dans le Bengale par exemple, en vertu des termes de la « *Minto-Morley Constitution* » le Conseil législatif était composé de 53 membres, dont beaucoup nommés par le gouverneur, d'autres élus par 12.000 électeurs sur plus de 45 millions d'habitants. L'« *Act* » de 1919 augmentait de 86 membres le Conseil législatif et d'un million le nombre des électeurs.

D'autre part, sous le régime de la Constitution Minto-Morley, le Gouvernement de la province était formé d'un conseil de trois membres dont deux Anglais, conseil présidé par le gouverneur et responsable par l'entremise du Secrétaire d'Etat, pour l'Inde, devant le Parlement Britannique. L'« *Act* » de 1919 remplaçait ce conseil par un autre, de sept membres, dont cinq Hindous, sur lesquels trois étaient élus par le Conseil législatif. Les relations entre celui-ci et le nouvel organe exécutif étaient analogues (sans toutefois qu'il y eût identité) avec celles qui existent en Grande-Bretagne entre le Cabinet et le Parlement — tout au moins en ce qui concernait les trois membres élus, lesquels géraient des départements aussi importants que l'hygiène, le self-government local, l'agriculture, l'instruction publique

et les travaux publics. Les autres membres du gouvernement étaient toujours responsables devant le Parlement siégeant à Westminster. En somme : dyarchie ; un système rappelant les Indes Siamois, le gouverneur jouant le rôle d'un cordon ombilical entre les deux, ou — image plus attrayante peut-être — l'aigle bicéphale de Byzance, dont une tête était tournée vers le Conseil législatif indien, l'autre vers Whitehall and Westminster.

En ce qui concerne le Gouvernement Central, celui-ci, le vice-roi en tête, restait toujours responsable devant le Parlement, mais les pouvoirs de l'Assemblée législative étaient considérablement augmentés.

Ce système — essentiellement délicat, il convient de l'admettre — devait être introduit à titre d'essai pour dix ans. Les nationalistes hindous devaient utiliser cette période pour éduquer le corps électoral et le mettre en mesure de démontrer qu'il était mûr pour l'autonomie.

Certains Hindous tentèrent de bonne foi l'expérience, même lorsque, comme dans le Bengale par exemple, ils eurent à faire leurs débuts comme ministres en augmentant les impôts. Mais d'autres rejetèrent catégoriquement ce qu'on leur offrait. Simple manifestation de l'orgueil de race. Ces Hindous voulaient tout ou rien. C'est là un trait distinctif de l'intellectuel hindou de nos jours. Un écrivain hindou revenu dans sa patrie après onze ans d'absence, Hinal Sing, a consacré des pages éloquantes à dépeindre cette « impulsion nationale toujours plus profonde qui pousse l'Inde à revenir à la source de ses traditions et de sa culture ». Ignorer cette mentalité serait le comble de la folie.

Dans bien des cas elle a pris des proportions extravagantes et induit les Hindous à s'imaginer que c'est la Grande-Bretagne qui a dépouillé les peuples de l'Inde de leur grandeur, que c'est l'avidité britannique et le commerce britannique qui ont dépouillé le pays de ses richesses. M. K. Gandhi est l'exemple le plus connu de cet état d'esprit. Mais sa situation est exceptionnelle, inspiré qu'il est par les doctrines tolstoïennes. L'exemple de C. R. Daz, le chef actuel du parti swarajiste, est plus instructif. Doué d'un patriotisme ardent et d'un talent oratoire remarquable, Daz a toute l'ardeur d'un missionnaire. Dans un discours public qu'il prononçait dans le Bengale il y a sept ans, il mettait en pièces le veau d'or dans lequel il symbolisait les idéals européens, et, tel un voyant, il montrait à ses auditeurs l'entrée de la terre promise. Il vilipendait l'industrialisme, le commerce, l'enseignement public, la façon de vivre même de l'Europe. Il glorifiait le passé hindou et affirmait que l'appauvrissement actuel de l'Inde, et ses maux, ont pour cause ce fait que « nous nous sommes éloignés de notre peuple, et avons oublié les idéals de notre cœur... Notre commerce, notre manufacture, notre industrie, nous avons sacrifié tout cela sur l'autel du commerçant étranger ».

La glorification du passé prospère de l'Inde d'avant les Anglais est devenue article de foi. Pourtant, bien des réserves sont ici permises ; en particulier, un recueil de chansons populaires de l'Est Bengalais fait par Rai Bahadur Dinesh Chanda Sen nous montre ces régions en proie à l'anarchie, à la dévastation et à la famine dès la fin du XVII^e siècle (ballade relatant la vie et les exploits du bandit Kenaram). Mais M. Daz, ses auditeurs et imitateurs n'en ont cure ; pour eux tous les abus auxquels la Grande-Bretagne a mis fin aux Indes sont comme s'ils n'avaient jamais existé. Quoi d'étonnant si les appels de pareils orateurs noient la lumière de la raison « dans la poussière de féroces animosités raciales » ? Que de centaines de jeunes gens se sont, à la suite de pareilles exhortations jetées, dans des sociétés secrètes pour libérer leur pays au moyen du terrorisme et de l'assassinat !

L'Inde nationaliste est donc imprégnée d'orgueil raciale. Il convient pourtant de se demander si les Anglais ont toujours eu raison d'appliquer la théorie et la pratique occidentales à la solution des multiples problèmes qui surgissaient dans leurs relations avec ces peuples de l'Inde. Question d'importance vitale.

De Bepin Chandra Pal il y a vingt-cinq ans à M. Daz aujourd'hui, les averussements n'ont pas manqué, « que c'est une faute d'imposer aux peuples de l'Inde des réformes en affectant d'ignorer leur génie particulier, leurs idiosyncrasies ; que c'est vouer de pareils plans à l'échec ; qu'en particulier, une forme hautement centralisée de gouvernement parlementaire est opposée au caractère économique, social et religieux de l'Inde » (Das) ; que l'organisation de la vie des villages et une autonomie virtuelle des petits centres locaux sont plus importantes que l'autonomie provinciale ou la responsabilité du pouvoir central. Mais tout cela ne permet guère d'entrevoir nettement quelle forme de constitution ces Messieurs désirent ; et jusqu'ici l'énergie des Swarajistes a été bien plus destructive que constructive.

C'est de parages tout différents que nous vient aujourd'hui la

lumière dans ce domaine. En mars 1923 une commission nommée par ordre de S. A. le Maharajah de Mysore a déposé son rapport. Elle avait pour objet d'étudier certaines modifications à apporter à la constitution de l'État de Mysore. Le rapport recommande que dorénavant cette constitution, tout en prenant acte des tendances universelles dominant aujourd'hui, se base sur des théories et des idéals hindous plutôt qu'occidentaux. Ces projets, œuvre d'une commission exclusivement hindoue, méritent de retenir la plus sérieuse attention, même si on prend en considération la situation spéciale de l'État de Mysore.

Le processus législatif a dans ce projet de constitution une forme tripartite. Vient d'abord une assemblée représentative constituée de façon à refléter les opinions du peuple entier, « à articuler les vœux et les desiderata du peuple, intuitifs et non faussés » — pour employer les termes mêmes du rapport de la commission présidée par le savant Brajendra Nat Seal. De cette assemblée émaneront les nouveaux projets de lois. Le second stade du processus est d'ordre technique : les projets de lois seront examinés par des comités de spécialistes nommés *ad hoc*. Troisième et dernier stade : ces projets de lois seront discutés, amendés etc., par une troisième institution comptant très peu de membres et « incarnant la sagesse et la vertu collectives ». Pour ce qui est du corps électoral la commission de Mysore veut lui donner une base non seulement territoriale, mais aussi « vocationnelle », car, dit-il, « les liens d'intérêts communs et de fonctions communes, qui relient entre eux les hommes indépendamment des liens de voisinage, acquièrent une importance de plus en plus grande à mesure que l'évolution de la vie et celle de la société deviennent plus complexes. Nous assistons ici à un retour à ce système de corporations et de « guildes » qui florissait sur les bords du Gange il y a 2.000 ans et plus. Et de fait la commission fait appel à d'antiques ouvrages sanscrits, pour démontrer qu'une représentation nationale de cette espèce serait strictement d'accord avec le génie politique des peuples de l'Inde.

D'après le même projet de constitution, les ministres ne sont pas responsables devant l'assemblée législative. Et toutes les décisions ultimes dépendent en fin de compte du chef de l'État. Pourtant il ne saurait s'agir ici d'une autocratie au sens strict du mot, la Constitution prévoyant le référendum sous telle forme ou telle autre.

Il serait désirable que ceux qui ont rejeté les réformes que la Grande-Bretagne leur offrait, disent clairement s'ils se contenteraient d'une Constitution dans le genre de celle qui est projetée pour Mysore.



IRLANDE

D'après un article de Hugh A. Law : L'État Libre d'Irlande d'aujourd'hui, dans THE CONTEMPORARY REVIEW, d'août 1924.

« Le sentiment instinctif d'un Anglais, c'est le désir de se débarrasser d'un Irlandais », a dit un jour Lord Salisbury. A ce point de vue, le traité anglo-irlandais a dû faire pousser un soupir de soulagement à beaucoup d'Anglais qui ne demanderaient pas mieux que d'oublier que l'Irlande existe. Pourtant elle est toujours là ! et il convient de savoir ce qui s'y passe.

Depuis que l'insurrection des républicains, qui a suivi le traité a été réprimée, l'ordre a été peu troublé. Les impôts rentrent de façon plus ou moins régulière. Des pluies terribles sont tombées dans certaines parties de l'Irlande au cours de l'été de 1923, au grand dommage des récoltes. Les républicains ne paraissent pas gagner de terrain et s'abstiennent de prendre part aux séances du *Dail*, où l'opposition est surtout représentée par les travaillistes irlandais, dont le chef, Johnson, est une personnalité éminente.

L'abstentionisme aux élections est très élevé. La représentation proportionnelle a donné des résultats parfois inattendus mais, somme toute, satisfaisants.

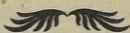
Le ministre du président Cosgrave poursuit une politique d'économies dans la mesure du possible. Le déficit est toutefois assez considérable : près de 11 millions de livres en 1923-1924, près de 9 en 1924-1925. Pour le combler en partie, un emprunt national de 10 millions à 5 % a été émis et promptement couvert.

Sur les 12.000 insurgés qui naguère étaient en prison, il n'en restait au début de juillet que 123.

L'armée a été réduite des trois cinquièmes : elle comptait 50.000 hommes au printemps de 1923 ; elle n'en compte plus que près de 20.000.

La question des pensions de guerre et celle de la part de la dette d'avant-guerre du Royaume-Uni, que l'Irlande doit prendre sur elle, restent encore en suspens.

La question de l'Ulster a naturellement une grande importance. La frontière actuelle ne vaut rien ; elle a été arbitrairement tracée et présente de multiples inconvénients. Dans les comtés de Tyrone et de Fermanagh, catholiques et protestants se mêlent les uns aux autres de façon inextricable, et la délimitation présentera des difficultés insurmontables. La meilleure des solutions consisterait à incorporer l'Ulster entier à l'Etat Libre en lui laissant tous les privilèges d'un *Dominion*. Mais cette question doit se régler entre Irlandais ; et ici, comme presque en tout du reste, c'est à l'Irlande à être son propre médecin.



ETATS-UNIS

Les conditions spirituelles

D'après un article de S. K. Ratcliffe, dans le *HIBBERT JOURNAL*, de juillet 1924.

Encore que dans un livre récent M. Hilaire Belloc ait trop insisté peut-être sur le contraste qui existe entre la population américaine et celle de l'Angleterre et du reste de l'Europe, il est certain qu'il y a entre Anglais et Américains des différences profondes.

Les raisons ? Il y en a beaucoup, mais il suffira d'en relever les deux principales.

Première raison : Au cours d'une génération, à ce qu'il est convenu d'appeler la tradition anglo-saxonne, se sont amalgamés des éléments étrangers dans une proportion dont en Angleterre on ne se rend guère compte.

Seconde raison : Au courant des dix dernières années a pris naissance, en Amérique, un processus de réaction intellectuelle et spirituelle qui est un des phénomènes les plus étranges de notre époque. Les Etats-Unis s'étaient jetés tout entiers dans la guerre. Le retour subit à la paix s'est produit dans des conditions parfaitement anormales. Le peuple n'était pas encore fatigué de la guerre. Il se sentit quelque peu désemparé et déçu. Il dut tourner son activité dans une direction nouvelle. L'immense mécanisme de propagande se vit de suite adapté à d'autres fins et orienté à l'adresse d'un ennemi nouveau. Cet ennemi c'était la Révolution sous des formes diverses. La méfiance à l'égard des immigrants étrangers a joué un rôle prépondérant dans cette nouvelle orientation de l'opinion publique. Le public américain « profondément conservateur », vit dans la terreur de sa population étrangère. Il se rend compte de la présence d'éléments nombreux non-assimilables et éprouve une appréhension encore imprécise mais qui ne fait que croître à l'idée que la culture des Etats-Unis devra de toute nécessité refléter le caractère d'« unités raciques » bien différentes de celles qui modelèrent tout d'abord la vie des Etats-Unis. De là l'idée qu'une politique de coercition peut seule maintenir les formes de la « civilisation nordique ». Et les classes dirigeantes américaines en sont venues à la conception d'une communauté puissante, disciplinée et *uniforme* comme garantie unique contre les flots d'invasion dont les points de départ sont en Europe centrale et dans l'Est européen.

Ici est l'explication de ce vaste système d'américanisation qui absorbe aujourd'hui l'énergie de l'Amérique officielle et en particulier du département de l'Instruction Publique. Là est l'origine de ces mouvements qui incarnent l'esprit de coercition violente et les projets de dictature d'une minorité organisée : tous signes avant-coureurs d'un fascisme américain. Le Ku-Klux-Klan est naturellement au premier plan de ces mouvements. Spécialement anticatholique, antisémite et anti-nègre dans certaines régions, le « Klan » est partout hostile à l'étranger et à ce que les Américains dénomment « radicalisme », lequel n'est souvent qu'une forme de philosophie libérale. Si le « Klan » n'était alimenté que par des voyous et des apaches, il serait permis de ne pas trop s'alarmer, tout apachisme étant condamné à disparaître par la nature même des choses. Malheureusement, des hommes sérieux l'appuient, des personnages d'importance dirigent son activité. Le « Klan » impressionne l'esprit des foules par le mystère qui l'environne et par les mascarades grotesques auxquelles se livrent ses adeptes, et il constitue un signe des temps fort sérieux. Il illustre de façon tangible les deux tendances

qui prédominent dans la vie américaine d'aujourd'hui : a) recours instinctif aux procédés de violence de la populace ; b) rejet passionné de la doctrine démocratique et de ce que celle-ci implique. De la première tendance il convient de dire que depuis la guerre elle s'est intensifiée partout de façon extraordinaire. La seconde est digne de la plus sérieuse attention. Il importe de la considérer dans ses rapports avec un autre fait fort grave de la vie publique américaine : le mépris de la loi, ce que l'attitude de toutes les classes de la population à l'égard du *Prohibition Amendment* met aujourd'hui particulièrement en relief.

Un scepticisme sans bornes règne partout quant aux méthodes, aux personnalités, aux institutions gouvernementales. Que sera-ce dans dix ans si cet état d'esprit persiste ?

La vie intérieure des établissements d'instruction, des innombrables « colleges », reflète le trouble et l'indécision de l'opinion publique. Les incidents de tout genre sont nombreux et maints critiques américains dénoncent la « pression impitoyable » à laquelle serait soumise l'instruction publique aux Etats-Unis, pression dont le résultat serait « la suspension de toute liberté dans l'enseignement et l'étude ». On affirme constamment que les universités américaines « ne savent rien de la liberté intellectuelle et de l'esprit désintéressé de recherche » qu'on suppose régner dans les centres scientifiques d'Europe ; que les professeurs et directeurs sont harassés et absorbés par les détails au point que le temps comme l'énergie leur manquent pour entreprendre quoi que ce soit en dehors de la routine de tous les jours. Des critiques « radicaux » vont plus loin encore : pour eux le collège américain et l'université américaine sont « en esclavage ». Ce ne sont que des « créatures de la puissance de l'argent », des « agents serviles » d'un public de commerçants ignorant et réactionnaire. A l'extrême-gauche enfin, Upton Sinclair déverse sur écoles et collèges des accusations sans doute sans exemple dans les pays modernes.

Dans le domaine religieux, signalons le mouvement « étonnant » connu sous le nom de « fondamentalisme ». Dans le Sud et dans le Far-West, divers groupes de *clergymen* évangéliques ont organisé une levée de boucliers pour défendre les doctrines fondamentales de la foi chrétienne. Ce ne sont pas seulement les miracles, la naissance virginale du Christ, la doctrine traditionnelle de la Rédemption, l'inerrance verbale de l'Écriture qui sont ainsi défendus par les initiateurs de cette croisade, lesquels — soit dit en passant — sont en dehors de l'Église épiscopopienne ; c'est aussi la venue prochaine de Jésus sur les nuées qui est prêchée et enseignée. Le mouvement en question paraît être soutenu par beaucoup de membres influents de la grosse industrie. Bien des incidents à signaler dans cette campagne qui, trop souvent, prend un air d'intolérance regrettable. C'est ainsi qu'un professeur a été récemment congédié dans le Tennessee pour avoir recommandé aux étudiants la lecture d'un ouvrage de J. H. Robinson, intitulé *La formation de l'esprit*. Ailleurs, ce sont les assemblées législatives de plusieurs Etats qui interdisent l'enseignement de la doctrine évolutionniste ; ce sont des médecins et chirurgiens de petites villes exposés à divers ennuis, en leur capacité de représentants de la Science ; ce sont des *tests* extrêmement sévères d'orthodoxie théologique, imposés au personnel enseignant ; etc. Les « libéraux », de leur côté, luttent avec énergie contre le mouvement « fondamentaliste ». Et, somme toute, la religion est « un sujet infiniment populaire ». La controverse qui fait en ce moment rage de l'autre côté de l'Atlantique a, en tous cas, cet excellent effet qu'elle stimule de vastes multitudes à exercer leur jugement sur certaines matières importantes et à s'y intéresser vivement.

Elle met aussi en relief — une fois de plus — cette contradiction étrange inhérente à l'Amérique de nos jours : le caractère « incessamment expérimental » du peuple d'un côté, une masse de données admises et « reçues » de l'autre, équivalant à un conservatisme social extrêmement puissant. Il se trouve des Américains pour dire que la démocratie politique américaine est une « conspiration contre la liberté et le self-government » ; que l'école, la bibliothèque et le journal forment à eux trois une « triade de forces mécaniques obscurantistes ». Mais même en admettant que ces affirmations correspondent à la vérité, il est infiniment probable que la mentalité américaine ne se laissera jamais emprisonner définitivement dans quelques entraves que ce soit. Aussi l'issue de cette lutte entre les « littéralistes » — déjà si éloignés dans leur mentalité de celle des jeunes générations — et leurs adversaires ne saurait en fin de compte être douteuse.



EAU DE COLOGNE
IMPERIALE
*Rafraîchit comme une source
 aux parfums de fleurs*
 PARFUMERIE - BOLDOOT - BRUXELLES

MARCHAND TAILLEUR

COSTUMES

MAISON

DE SOIRÉES

L. DUPAIX

ET DE CÉRÉMONIES

50, rue du Marais, Bruxelles

Maison du Lynx

rue de la Bourse, 34 BRUXELLES



Lunetterie — Optique — Jumelles
 Baromètres — Faces à main
 Articles de Luxe et ordinaires

Exécution soignée des ordonnances
 de Messieurs les Médecins-Oculistes

Application générale de l'électricité

A. CORMOND

LUMIÈRE - FORCE MOTRICE

LUSTRERIE - ABAT-JOUR

1, Rue de Gravelines, BRUXELLES

GRAVURES

EXPOSITION PERMANENTE CHEZ :

W. H. SMITH & SON

(SALON D'ART DU 1^{ER} ETAGE)

POINTES SÈCHES, EAUX FORTES, DESSINS ORIGINAUX, ETC.
 GRAVURES ANGLAISES & AMÉRICAINES

78, RUE DU MARCHÉ-AUX-HERBES
 BRUXELLES

ORFÈVRERIE

CHRISTOFLE

SUCCURSALE DE BRUXELLES

58, rue des Colonies

TÉLÉPHONE 177.87



ORFÈVRERIE ARGENTÉE ET
 DORÉE — ORFÈVRERIE D'AR-
 GENT — SERVICES DE TABLE
 — SERVICES A THÉ —
 — SURTOUT CANDÉLABRES —
 CADEAUX ET CORBEILLES
 DE MARIAGE
 — COUPES DE SPORTS —



MEMORIAL JUBILAIRE

DE

Son Éminence le Cardinal MERCIER

ARCHEVEQUE DE MALINES et PRIMAT DE BELGIQUE

1874-1924

Publié sous la direction du Baron Eugène de Waha de Baillonville, avec la collaboration de la "Revue catholique des idées et des faits", la direction artistique de M^r A. J. J. Delen, conservateur-adjoint du Musée Plantin-Moretus, professeur d'histoire de l'art à l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers

SOMMAIRE

1. — Biographie du Cardinal
(Illustrée de nombreux portraits hors texte de Son Éminence aux différentes époques de sa vie).
2. — Son Éminence dans l'intimité
(Illustré de vues superbes et inédites du palais archi-épiscopal).
3. — Le Cardinal et la grande guerre
(Illustrations caractéristiques de cette tragique période).
4. — La Belgique ecclésiastique sous l'autorité de Son Éminence ;
 - a) Les Evêques et les Evêchés ;
 - b) Les Cathédrales *(vues extérieures et intérieures).*
 - c) Reproduction hors texte des œuvres capitales de l'art religieux national faisant partie de notre patrimoine artistique.
5. — Notice biographique des Papes sous lesquels Son Éminence a exercé son mandat sacerdotal (Portraits).
Le Vatican. — Reproduction d'art des vues historiques : Les jardins, la Chapelle Sixtine, la Bibliothèque, etc..
6. — Hommage à Son Éminence
Lettres autographes des plus hautes personnalités mondiales avec portraits des auteurs, et reproduction des plus remarquables articles publiés à l'occasion du jubilé.
7. — Le jubilé — Compte rendu.
(Illustration des principales phases du jubilé).
Hors texte. — Le portrait en couleurs de Son Éminence
(Textes par d'éminentes personnalités ecclésiastiques, politiques et littéraires).

Description des éditions du Mémorial Jubilaire

ÉDITION DE LUXE

Le MÉMORIAL JUBILAIRE de S. É. le Cardinal Mercier formera un grand volume d'art in-quarto (26 1/2 × 32 cm.) sur papier anglais « Featherweight » pour le texte, sur couché mat crème pour l'illustration.

L'ouvrage constituera un ensemble de deux cents pages, avec de nombreuses et magnifiques planches hors texte ayant trait à la vie et l'œuvre de S. É. le Cardinal Mercier, aux églises de Belgique et à leurs trésors d'art, au Vatican, etc. etc. Le texte en caractères monastiques, orné de lettrines et de culs-de-lampe originaux et spécialement gravés pour le Mémorial, sera imprimé en deux couleurs.

L'ouvrage sera broché ou relié au choix du souscripteur : broché en carton de Hollande (Van Gelder à la main) ou relié en pleine reliure simili maroquin, feuilles de garde spéciales, impression au balancier à froid et en or, portant l'écu du Cardinal.

Prix : frs. 95.— par exemplaire broché et frs. 125.— l'exemplaire relié.

ÉDITION DE GRAND LUXE

Il sera tiré du Mémorial un nombre restreint d'exemplaires numérotés sur papier de Hollande Van Gelder, filigrané et à la main, et sur carton couché de grand luxe. Reliure d'amateur chagrin et toile, fers spéciaux.

Prix de l'exemplaire : 300.— frs.

ÉDITION NOMINATIVE

Édition sur papier du Japon des Manufactures Impériales (texte et planches), reliure d'art à la main en plein maroquin du Levant et impression en mosaïque.

Édition dont chaque exemplaire sera tiré spécialement pour chaque souscripteur et qui portera son nom en préface et isolément.

Prix de l'exemplaire : 750.— frs.

Comme le nombre d'exemplaires du MÉMORIAL sera strictement limité à celui des souscripteurs, prière d'envoyer les souscriptions sans retard à la REVUE CATHOLIQUE DES IDÉES ET DES FAITS, 81, rue de l'Abbaye, Bruxelles.

Caisse générale de Reports et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME

SIÈGE SOCIAL :

BRUXELLES, 11, RUE DES COLONIES, 11

Capital : 20.000.000 Réservés : 24.000.000

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE :

Comptes de Chèques et de Quinzaine.

Dépôts de Titres et de Valeurs.

Lettres de Crédit.

Prêts sur Titres.

Coffres-Forts.

BUREAUX DE QUARTIER :

Place Bara, 14, Cureghem

Parvis Saint-Gilles, 33, Saint-Gilles

Place Saintelette, 26, Molenbeek

Rue des Tongres, 60-62, Etterbeek

Place Licdts, 18, Schaerbeek

Rue du Bailli, 79, Ixelles.



TÉLÉPHONE :
BRUX. 8586

6 R. Thérésienne
BRUXELLES

N. B. — Le nouveau numéro
du Téléphone est : 122,51

Etablissement Mauquoy & Fils

Graveurs — Medailleurs — Photogaveurs — Timbreurs

7, Marché St-Jacques, ANVERS

MAISON FONDÉE EN 1875

Tél. 6242



MAISON PERSANE
G. CARAKÉHIAN
TAPIS D'ORIENT

Téléphone 22 Place Sainte-Gudule 22
B. 104.20 BRUXELLES

A la Grande Fabrique

E. Esders

26, rue de la Vierge Noire. 26

Bruxelles

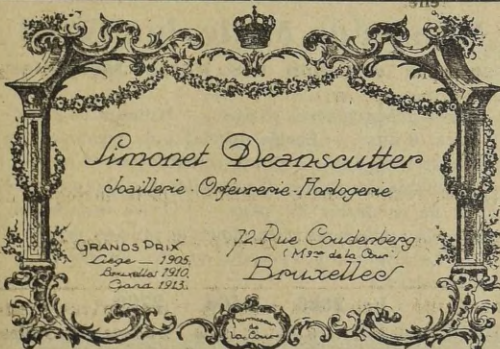
Maison fondée en 1877

Téléphone 3008

Diplôme d'honneur à l'Exposition de Bruxelles en 1910

Vêtements pour hommes, dames et enfants

Livrées et uniformes. Vêtements de sports et voyages.
Lingerie. Bonnetterie. Chapellerie. Ganterie. Chaussures.
Cannes. Parapluies. Fourrures. Modes.



Simonet Deanscutter
Orfèvrerie - Horlogerie

GRANDS PRIX
Lège — 1905.
Bruxelles 1910.
Gara 1913.

72 Rue Coudenberg
(Maison de la Cour)
Bruxelles

CHOCOLAT**DU C'ANVERS**LA GRANDE
MARQUE BELGE

La marque qui se trouve sur tous nos Gramophones et Disques

C'est le symbole de la suprématie

Demandez nos Catalogues et l'adresse du revendeur le plus proche

C^{ie} française du Gramophone
BRUXELLES
171, Boul. Maurice Lemonnier
65, rue de l'Ecuyer
42, Place de Meir. — Anvers

VAN CAMPENHOUT Frères et Sœur

MAISON FONDÉE EN 1878

—: **François VAN NES** Successeur —:

13, RUE DE LA COLLINE, BRUXELLES TÉL. : 227.64

— TYPOGRAPHIE — LITHOGRAPHIE — PAPETERIE — MAROQUINERIE
FABRIQUE DE REGISTRES — COPIE-LETTRES
CHAPELETS — ARTICLES DE BUREAU — LIVRES DE PRIÈRES

Usine électrique : 36, RUE VANDERSTRAETEN

ÉTABLISSEMENT

DES

SŒURS DE NOTRE-DAME

Rue de l'Empereur, 13-15, ANVERS

École moyenne. — École normale primaire préparatoire au diplôme officiel d'institutrice. — Régime flamand. — École normale moyenne préparatoire au diplôme officiel de régente. — Régime flamand et wallon.

Section des langues germaniques; Section littéraire; Section scientifique; Cours d'enseignement supérieur.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

Institut des Sœurs de la Providence
de **GOSSÉLIES**

École normale agréée de l'État. — École normale gardienne
École professionnelle-ménagère agréée
Pensionnat : Études primaires et moyennes selon les programmes officiels

L'établissement, à proximité de la campagne, offre toutes les garanties de salubrité désirables.
Un parc de 6 hectares permet aux élèves le travail et l'étude en plein air, pendant la bonne saison et procure des divertissements variés.

L'examen d'admission à l'école normale aura lieu le 23 septembre

DEMANDEZ PROSPECTUS

Polit et préserve vos Meubles Linoleums Parquets Carrosseries d'Automobiles

Fabriqué par **THE NUGGET Polish C^o**

Institut Saint-Boniface

82, rue du Viaduc, à Ixelles

Externat

Internat

Demi-Pension

Maison de Melle, lez Gand

sous la direction des Pères Joséphites

Cours préparatoires (3 ans). — Humanités gréco-latines (6 ans). — Écoles spéciales de commerce et d'industrie (6 ans). — Cours scientifiques (2 ans).

Le plus ancien Collège d'humanités et la plus ancienne École de commerce du pays. — Vastes installations modernes; collections scientifiques de premier ordre.

La « Maison » n'accepte que des internes

Fr. 2000 — 2400 — 2700